

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.  
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 17 ANNÉES FORME 37 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX

13, QUAI VOLTAIRE

19<sup>e</sup> Année. N<sup>o</sup> 955 — 31 Juillet 1875

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non venues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. É. HUBERT.



S. M. L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH D'AUTRICHE

(Dessin de M. Bocourt.)

## SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Jules Noriac. — S. M. l'impératrice d'Autriche en France. — Les fêtes de Leyde. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — *L'Illote*. — Le naufrage du *Forfait*. — *L'Église de bois*, nouvelle, par H. Piron. — Questions et réponses, par Ch. Joliet. — Pensées, par L. Dépret. — Le *Polo*. — L'Exposition de géographie. — Théâtres, par Ch. Monselet. — Chronique musicale, par A. de Lasalle. — Soirée chez M. de Lesseps. — M. Labrouste.

GRAVURES : S. M. l'impératrice d'Autriche. — Le château de Sassetôt; — les Peütes-Dalles; — la plage de Fécamp. — La cavalcade de Leyde. — *L'Illote* à la Comédie-Française. — Abordage du *Forfait* par la *Jeanne-d'Arc*. — Salon de 1875 : *Un instant seul*, par M. Muller. — Le jeu du *Polo*, à Bilhères. — La salle du Congrès géographique. — Revue comique, par Cham. — Fête à Bellevue, chez M. de Lesseps. — M. Labrouste.

## COURRIER DE PARIS

« On nous écrit de Versailles. »

Ces cinq mots, qui jadis avaient peu d'importance, sont devenus une phrase formidable; un journal qui ne pourrait l'inscrire à la place d'honneur serait parfaitement déconsidéré.

Il y a bien d'autres rubriques, comme *Bruits de Versailles*, *Nouvelles de Versailles*, *Correspondance de Versailles*; mais rien de cela ne vaut le : « On nous écrit de Versailles. »

L'abonné sérieux attend ces cinq mots avec impatience, le lecteur ambulant les cherche avec angoisses; hors ces cinq mots, il n'y a plus de salut.

Je ne pense pas que la gravité des événements soit pour quelque chose dans le succès de ces cinq mots ou que la politique passionne outre mesure nos contemporains.

Il doit y avoir un mystère là-dessous.

D'abord, qui est-ce qui peut écrire tant de lettres de Versailles?

Cinquante journaux parisiens, trois cents journaux de province et mille journaux à l'étranger impriment chaque jour le fameux : « On nous écrit de Versailles. » Or, la tribune des journalistes contient une trentaine de places, et encore je pense exagérer. Sauf les jours de séance à sensation, où elle est envahie par des gens qui entrent là sans qu'on sache jamais comment, elle n'est guère fréquentée que par des gens tout à fait connus qui envoient et signent des articles, ma foi, fort bien faits sur les faits et gestes de nos honorables.

Ce ne sont donc pas les journalistes qui écrivent de Versailles; ils écrivent de Paris, le soir, ce qui s'est passé à Versailles dans la journée.

Encore une fois, qui donc peut écrire tant de lettres de Versailles?

Nos honorables ont bien autre chose à faire que d'entreprendre, sans grand profit, l'ingrat métier de reporter. Si pourtant cette fantaisie leur prenait, il est probable qu'ils écriraient ouvertement. Les lois les plus simples de convenance leur feraient un devoir de ne pas relater ou commenter à leur façon la manière de voir de leurs confrères et de livrer au public leurs pensées les plus secrètes.

Qui donc peut écrire tant de lettres de Versailles?

Les huissiers ou les employés? Leur nombre insignifiant éloigne toute supposition de ce genre.

Alors qui, alors qui?

J'aperçois dans un coin un monsieur naïf qui prend un petit air malin et qui se dit que Versailles est un chef-lieu de préfecture, une ville importante et fameuse bâtie, par le plus grand des rois, sur les bords de la pièce d'eau des Suisses, et que ses habitants sont au nombre de trente mille, tous plus lettrés les uns que les autres, sans compter la population flottante, et que, par conséquent, il n'y a rien d'extraordinaire qu'on écrive tant de lettres dans cette ville.

Eh bien, oui, au premier abord, le monsieur malin a l'air d'avoir raison, mais, dans le fond, il a tort. S'il avait lu attentivement ce qu'on leur écrit de

*Versailles*, il aurait remarqué dans toutes les lettres cette petite phrase, qui donne tout à fait à penser : « Le bruit courait dans les couloirs... » Or, si les correspondants ont attrapé ce bruit qui courait dans les couloirs, c'est qu'ils étaient eux-mêmes dans les couloirs.

Les couloirs de la Chambre ne sont pas d'une largeur suffisante pour contenir tant d'écrivains. Faut-il se rabattre sur le chapitre des indiscrétions? Pas davantage. Si un honorable confiait un secret politique, c'est-à-dire un de ces secrets qu'on ne confie qu'à des dépositaires infidèles, il y aurait dans le texte : « Nous tenons de source certaine, » et il y a tout simplement : « On nous écrit de Versailles. »

Après avoir tourné et retourné cette invraisemblable rubrique, je demeure convaincu que toutes ces lettres de Versailles sont l'œuvre d'un homme, d'un seul homme, d'un homme habile que les lauriers d'Havas empêchaient de dormir.

Les grands journaux et le public sont peut-être les victimes d'un adroit mystificateur.

De tout temps, il y a eu de ces farceurs, dont le plaisir suprême était de mystifier les Parisiens.

La police cherche depuis vingt ans un aimable farceur qui affiche dans des endroits bizarres le programme du spectacle de l'Ambigu, avec le nom des personnages et des acteurs.

Pendant que Roqueplan était directeur de l'Opéra, une main perfide écrivait son nom sur tous les murs, en le faisant suivre d'une qualification qui, pour être mal orthographiée, n'en était pas moins désobligeante.

Pendant des années, une main criminelle avait reproduit, à des millions d'exemplaires, une phrase des plus désagréables sur un artiste qui n'était pas sans talent et que le ridicule a tué.

Il y avait, au commencement de l'empire, un brave entrepreneur de menuiserie qui devint millionnaire. Tout porte à croire que son million avait été durement gagné, car il n'avait plus qu'une préoccupation, bien naturelle d'ailleurs, c'était de le garder.

Le brave homme avait imaginé un expédient assez ingénieux : à mesure qu'il gagnait de l'argent il restreignait son train de maison, déjà bien modeste. A mesure que son bien augmentait, sa table et sa garde-robe diminuaient, tant et si bien qu'il eût fallu avoir un œil de sphinx pour deviner un richard en voyant passer M. Durançon, et un cœur de rocher pour lui emprunter cinq francs.

Le menuisier enrichi vivait en paix; pas de propriétés au soleil, pas d'argent chez lui; il n'avait donc à craindre ni les voleurs ni les amis.

Sa félicité fut courte.

Un matin, jour horrible, on vit écrit sur toutes les murailles de la capitale ces mots fatidiques :

DURANÇON A LE SAC

Et tout Paris se demandait d'abord ce que pouvait bien être ce Durançon qui avait le sac, pourquoi il avait le sac et quel motif avait ou pouvait avoir à révéler ce sac à l'univers.

On ne trouva pas ou, du moins, l'on ne trouva qu'après la mort de Durançon; ça n'avait plus d'attrait.

Trouvera-t-on le farceur qui écrit de Versailles à tout le monde? Je n'en répondrais pas.

Mais rien n'empêche dès à présent que le public averti ne se tienne sur ses gardes.

La preuve que ce n'est qu'un seul et même individu qui écrit tant de lettres, c'est que toutes ces lettres sont les mêmes et le bruit qu'il fait courir dans les couloirs est la plupart du temps dénué de fondement.

Le but principal de ce mystificateur mystérieux paraît être de prouver à l'univers étonné que le soleil se lève désormais à Versailles comme il se levait à Madrid au temps de Charles Quint.

Les mauvais temps de ces derniers mois donnent malheureusement un air de vérité à cette hypothèse audacieuse.

En vérité, l'injustice est une bien vilaine déesse.

S'il est un homme à qui Paris-ville doive une reconnaissance éternelle, c'est certainement à M. le baron Haussmann qui a fait le Paris nouveau, c'est à-dire une ville saine et praticable; je ne veux même pas faire entrer les embellissements merveilleux en ligne de compte.

Certes, ces changements rendus absolument nécessaires par les chemins de fer eussent été exécutés tôt ou tard, mais nul mieux que M. Haussmann n'eût conçu et mené aussi vite et aussi bien cette tâche gigantesque.

M. Haussmann n'a que faire d'être défendu, le temps lui fera rendre justice; mais n'est-il pas irritant de voir toujours la politique mêlée à toute chose? L'autre jour, un publiciste de Valence reprochait à l'ancien préfet et la ruine du boulevard du Temple et l'insuccès du nouveau marché du Temple.

Il faudrait rire de ces sorties innocentes au fond, mais on n'en a pas toujours le courage.

Qu'on regrette le vieux boulevard du Crime, cela se conçoit, rien n'était plus amusant que ce coin si gai et si animé du vieux Paris.

Cet endroit sans pareil a eu tant d'historiens, qu'il est bien inutile de rappeler ce qu'il était et ce qu'il valait; il est tombé sous le marteau de la nécessité, on n'y peut rien; et après tout, le boulevard Voltaire vaut bien les Funambules et le Petit-Lazari.

Les théâtres déplacés n'ont pas vu renaître leurs beaux jours d'autrefois. C'est vrai, mais que voulez-vous? c'est un malheur, un malheur regrettable, c'est entendu.

On ne bouleverse pas une cité de fond en comble sans déchirements.

Mais franchement est-il bien raisonnable, dans le petit but de ne pas arrêter les hostilités, de reprocher au préfet de l'empire d'avoir démoli l'ancien marché du Temple? c'est par trop comique.

Et pourtant celui qui a écrit ces belles tirades à l'usage des badauds avancés, n'est pas un jeune homme, il s'en faut de quarante ans. C'est un homme sérieux et dont les commencements furent difficiles; il a parlé du vieux Temple en artiste qui a étudié la nature. Il s'est complu dans ses regrets, c'est presque du courage.

Ah! l'horrible endroit que c'était ce vieux Temple vermoulu, ce Louvre de haillons, ce palais de toutes les misères et de toutes les malpropres! Que c'était triste à voir, pénible à sentir et navrant à étudier ce capharnaüm de la pauvreté!

Comme on avait le cœur serré en voyant les malheureux qui venaient à échanger, moyennant quelques sous, leurs lambeaux anciens pour des lambeaux plus neufs!

Un habit noir y coûtait 4 francs, un gilet de *casimir* 10 sous, des souliers 1 fr. 50 c.

L'habit était peint, le gilet était en amadou et les chaussures étaient maquillées d'une cire noire qui bouchait des trous, qui, deux heures après, apparaissait plus furieux et plus béants que jamais.

Il y avait là des magasins où un gentleman pouvait, pour la faible somme de cinq sous, échanger sa chemise pour une chemise blanchie; blanchie ne veut pas dire blanche.

C'était horrible.

Il y avait une boutique encore plus triste que les autres, c'était celle qu'on appelait le bazar des comédiens. Elle se composait de cinq ou six compartiments, et sur la devanture on voyait des robes de satin et des costumes de velours galonnés d'or.

Mais quel satin, quel velours, quel or!

Il fallait voir l'air important et affairé de ces pauvres diables allant se procurer des habits de seigneurs de tous les temps, se rencontrant en rougissant et cherchant à s'éblouir les uns les autres :

— Vous, ici, cher ami?

— Oui. Et vous?

— Moi, figurez-vous que je suis à couteau tiré avec Babin, qui m'a raté absolument un Louis XV.

— C'est comme moi, j'ai juré de ne plus retourner chez Delphine Baron, attendre un costume un mois. Merci.

— D'ailleurs, ici, on trouve tout.

— A qui le dites-vous? J'ai acheté l'an dernier un

Richelieu comme on n'en avait jamais vu à Châteauroux.

— Je voudrais que vous vissiez mon Buridan. Vous avez dû en entendre parler, probablement ?

— Non.

— Ça m'étonne; il a fait sensation. Voyez-vous, moi, j'aimerais mieux ne pas jouer la comédie que d'entrer en scène mal habillé.

— C'est comme moi.

— Maintenant, il faut tout dire, le costume dont je vous parle ..

— Votre Buridan ?

— Oui, ce costume-là me revenait à quatorze francs.

— Avec l'épée ?

— Sans l'épée.

— Fichtre! vous m'en direz tant...

~ Il faudrait bien des volumes pour passer la revue des clients de l'ancien Temple.

Autrefois, le Temple avait été un lieu d'asile pour les criminels; depuis la Révolution, il était devenu leur refuge; ils n'y demeuraient plus, ils y passaient pour changer leurs habits tachés de sang.

~ Ce n'est pas le bâtiment neuf qui a tué le Temple; ce marché serait mort de vieillesse et de vétusté, si les mœurs nouvelles ne l'eussent tué.

Le Temple était alimenté par des marchands d'habits ambulants qui ont disparu du trottoir. Les habits confectionnés, une fois usés, sont usés sans retour; les réparer deviendrait plus coûteux que d'en acheter de neufs.

Les vêtements complets à quinze francs ont détroné les marchands d'habits, et les marchandes à la toilette ont été obligées d'ajouter d'autres branches à leur industrie, depuis les étoffes de robes à vingt-cinq centimes le mètre.

Le nouveau Temple est aujourd'hui un bazar comme les autres, plus grand et mieux tenu; les marchandises y sont neuves ou à peu près. Le vieux Temple n'existe plus, Dieu soit loué et M. Haussmann aussi.

~ Les illustrations de la semaine, — toutes les semaines parisiennes ont une illustration au moins, — ont été trois bandits de la plus désastreuse espèce, les assassins d'une vieille femme de la rue Vaugirard.

Le public, paraît-il, ne se lasse pas de ces récits où l'horrible même empêche toute émotion.

On a donné le récit détaillé de leurs faits et gestes; on a dit comment ils mangent et comment ils chantent, car ils chantent, ces gens qui ont presque entendu le marteau

Du funèbre tailleur qui nous cloue un manteau  
Dont la mode reste éternelle.

Ce qu'il y aurait de plaisant, si quelque chose pouvait être plaisant en tout ceci, c'est la déception éprouvée par le chef de ces bandits surnommé le *Jaune*.

Quand Maillot fut arrêté, les agents supposèrent que ce surnom de *Jaune* venait de la couleur de sa peau, qui, en effet, avait une teinte safran des plus prononcées.

C'était simple, mais vraiment par trop simple. Maillot était jaune, parce qu'il avait la jaunisse, et la jaunisse n'est pas plus éternelle qu'autre chose, elle a un commencement et une fin; il est rare qu'elle persiste pendant plusieurs années.

Voici l'origine vraie du surnom de l'assassin :

Maillot, forçat à la Guyane française, prétendait avoir trouvé une mine d'or dans les terres. Avec ses compagnons, il parlait toujours de son placer, de ses trésors, et affirmait qu'il ne voulait « faire un coup » que pour retourner chercher son trésor.

Malgré les richesses du placer, Maillot pensa plus tard que s'il faisait son coup, on l'enverrait gratis à la Guyane, et cette raison le déterminait à assassiner à demi la vieille femme; un de ses complices serra trop fort et tua roide la pauvre femme.

Maillot fut au désespoir, il avait peur; puis sa grâce arriva, et il fut au comble de ses vœux; il se croyait arrivé déjà, mais le destin inexorable le réservait à d'autres déceptions. Jugez de sa stupeur douloureuse lorsqu'il apprit qu'au lieu d'al-

ler à Cayenne, on l'embarquait pour la Nouvelle-Calédonie.

Il pleura.

Il pleura! Que les moralistes viennent dire après que ces gens manquent de sensibilité!

Dans sa douleur, il dévoila le secret du trésor, mais cela ne produisit aucun effet.

Il ne reverra plus sa mine de *jaune*. C'est ainsi qu'en langue verte les voleurs appellent l'or.

~ Il y a quelques mois, j'annonçais, à cette place même, la construction d'un tunnel sous-marin de Calais à Douvres; plusieurs de mes lecteurs me firent la grâce de m'écrire pour me demander, en termes fort aimables du reste, si j'avais entendu faire une plaisanterie.

D'autres, frappés par le nom célèbre de M. Michel Chevalier, qui, à l'honneur de la France, restera attaché à cette immense entreprise, me demandèrent des renseignements qu'il m'était impossible de leur donner.

Aujourd'hui, je ne suis pas plus avancé; mais, pour ma justification auprès des uns et pour satisfaire autant qu'il est en mon pouvoir la juste curiosité des autres, j'ai la satisfaction d'annoncer que le Parlement anglais, prenant avec une grande faveur le projet qui lui est soumis, a voté à la presque unanimité la deuxième lecture du projet de loi qui lui est présenté.

— Bravo, John Bull! vous êtes, vous avez été et vous serez toujours un grand peuple.

~ Cette glorieuse tentative ne sera ni la première ni la dernière entreprise de ce genre.

Parmi les lettres que je reçus à ce sujet, une d'entre elles était signée d'un ingénieur fort estimé, M. Boutet, qui, comme on sait, avait fait le plan d'un pont gigantesque qui devait traverser la Manche. Des esprits sérieux s'étaient attachés à ce projet qui, du reste, avait reçu la sanction pleine et entière de l'empereur Napoléon III.

Quels événements arrêteront l'ingénieur? Je ne les ai pas présents à la mémoire; la guerre, peut-être. Ce que je sais, c'est que la lettre de ce vaillant homme se terminait ainsi: « Je vis, je travaille, je construis des ponts sur les montagnes d'Auvergne qui ont dépassé mes prévisions. Chaque nouvelle tentative me reconforte. Mon projet vit, vivra et sera exécuté, cela ne fait aucun doute dans mon esprit et dans la pensée de mes amis, qui sont des savants trop sérieux pour nourrir des illusions. Un jour, grâce à moi, grâce au travail de ma vie entière, deux grands peuples se donneront la main à travers la mer. En attendant, permettez-moi de serrer la vôtre. »

J'ai toujours espéré; il y avait tant de conviction dans les quatre pages de M. Boutet, que, chaque fois que je vois la Manche, je mets instinctivement la main à ma poche pour payer le passage du pont.

~ Je sais bien que du pont sur la Manche à l'appareil du capitaine Boyton il y a plus d'une brasse, mais enfin c'est toujours dans les mêmes eaux.

Il paraît certain que ce brave et ingénieux inventeur va décidément venir à Paris et faire des expériences de son appareil au profit des inondés.

Cette bonne pensée devait inmanquablement naître dans l'esprit de cet homme de cœur, qui a dû voir plus d'une fois la mort couper la lame à coup de faux pour venir jusqu'à lui.

Que de fois, pendant des nuits entières, au milieu du tumulte des mers, a-t-il dû se demander s'il reverrait sa patrie et ceux qui l'avaient suivi d'un oeil inquiet et le cœur serré jusqu'au rivage!

~ Restons encore en Angleterre.

Un honorable député a révélé en plein Parlement une manœuvre horrible. Des armateurs cupides auraient pour coutume d'embarquer sur des navires chargés de marchandises douteuses dans l'espoir d'un naufrage certain, qui leur fait bénéficier des primes d'assurances en sacrifiant sciemment la vie des matelots.

Dans son indignation, il a injurié un de ses collègues de la façon la plus outrageante. La Chambre

a prononcé la censure, tout en déclarant que l'orateur indigné était un galant homme.

Encore bravo, John Bull!

~ Autrefois, lorsque le Parlement appliquait cette peine à un de ses membres, celui-ci devait venir s'excuser à genoux.

Shéridan, censuré, vint; il s'agenouilla, et après avoir fait amende honorable, celui qui s'appelait lui-même l'homme de rien, se releva, et, tirant son foulard avec une désinvolture assurée, il s'essuya les genoux en disant :

— Véritablement, cette chambre est bien sale!

Les temps sont changés.

~ Quittons les tristesses.

La scène se passe dans un hôtel bien connu des bords de la mer, tenu par une brave et digne Normande fort intelligente, mais ayant son franc parler.

Un dame du monde arrive, suivie d'un gentleman des plus corrects.

— Eh! bonjour, chère madame, s'écrie la belle dame; nous voilà chez vous pour un mois. Je vous présente mon mari.

L'hôtesse regarde cette personne qui est entrée chez elle en habituée; sa voix ne lui est pas étrangère, mais elle ne se rappelle ni du nom ni du visage.

— Je désire mon ancien appartement.

— Bien, madame.

— Je tiens surtout au petit salon où j'ai l'habitude de prendre mes repas.

— Bien, madame.

— Vous savez mes goûts, rien de changé.

Et se tournant vers le jeune homme, en minaudant :

— Il n'y a qu'un mari de plus.

— Bien, madame.

L'hôtesse, fort embarrassée, fait conduire ses voyageurs dans le premier appartement libre et fait servir dans le premier salon venu.

Une heure après, la dame descend courroucée :

— Mais ce n'est pas mon appartement que vous m'avez donné!

— Ah! excusez; quel était donc votre appartement?

— Mais le n° 6, sur la mer.

— Bien.

— Puis ce n'est pas mon salon et ce n'est pas mon déjeuner. Vous ne me reconnaissez donc pas?

— Je vous prie de me pardonner, madame; mais, en effet, je ne me rappelle pas très-bien de vous; je vous remets bien, mais je ne vous remets pas tout à fait.

— Mais, madame, je suis M<sup>me</sup> X. de X. . .

— Que ne le disiez vous tout de suite, vous m'avez dit un autre nom.

— Mais il le fallait bien, puisque je me suis mariée.

— C'est juste.

Un instant après la bonne descend.

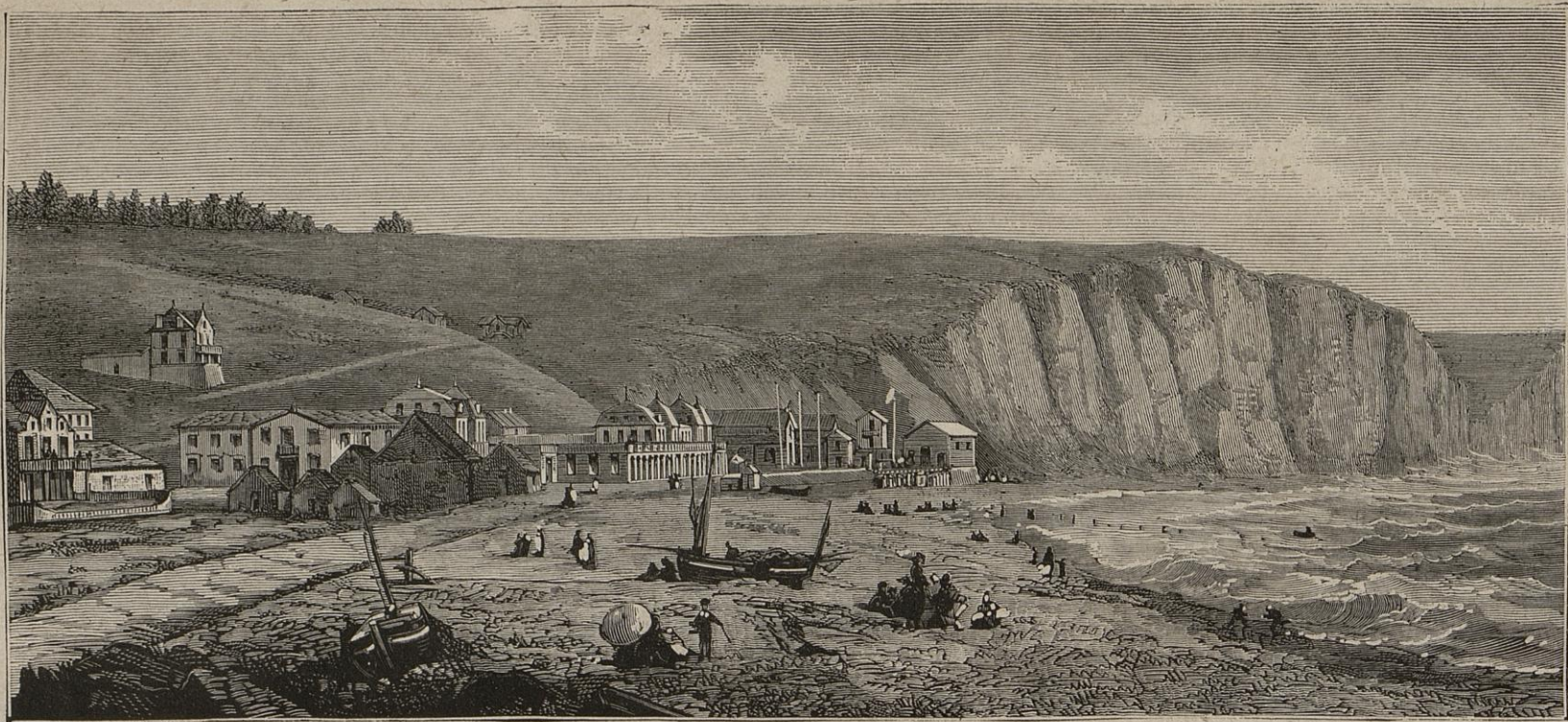
— La dame du 6 est bien en colère que vous ne l'avez pas reconnue, elle qui a demeuré ici trois mois l'an dernier.

— Eh! s'écrie la bonne hôtesse, qu'est-ce qu'elle m'ébête, cette dame-là! Comment voulait-elle que je la reconnaisse? L'an dernier, elle était rouge comme la vache à Pierre, et à cette heure elle est brune! Qu'est-ce qu'elle veut que j'y fasse? Je pouvais pas lui dire ça devant son homme.

En effet, la dame qui l'an dernier était d'un blond vénitien, a, cette année, une chevelure d'une entière noirceur.

Pourvu que cette dame ne dise pas un jour que les hommes sont changeants!

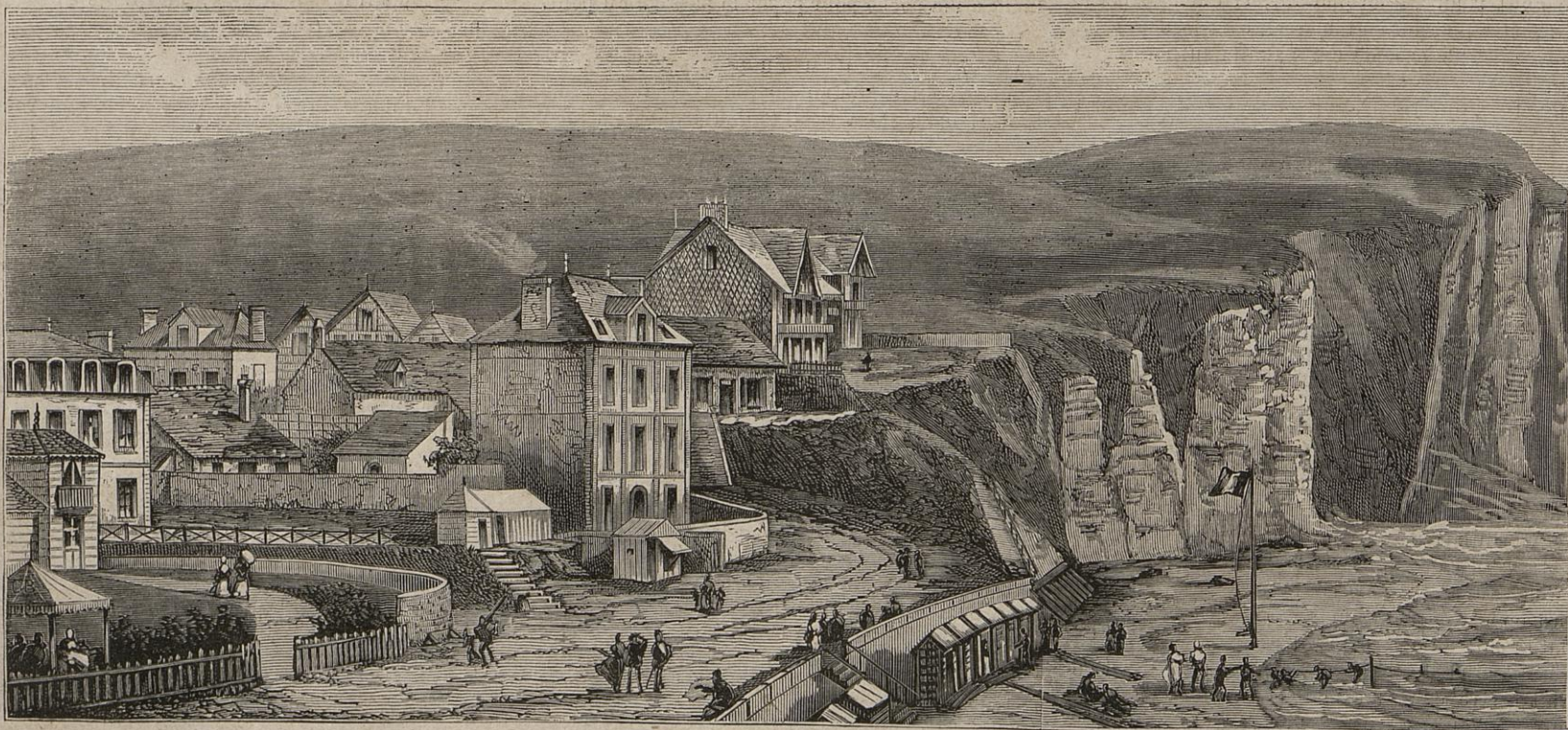
JULES NORIAC.



VUE GÉNÉRALE DE LA PLAGE DE FÉCAMP.



LE CHATEAU DE SASSETOT. — Habitation de l'impératrice d'Autriche pendant son séjour en France.



LES PETITES-DALLES. — La plage la plus rapprochée du château de Sassetôt. (Dessins de M. G. Bordèse.)



Défilé de la cavalcade historique devant l'hôtel de ville. Bâtiment construit pour la réception des étudiants. Ancien bâtiment de l'Académie.

HOLLANDE. — Fêtes de Leyde pour le 300<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Académie. — (Dessin de M. Vierge, croq. de M. H. Havard, notre corr. en Hollande.)

## L'IMPÉRATRICE D'AUTRICHE

EN FRANCE

Le château de Sassetôt-le-Mauconduit, où va résider l'impératrice d'Autriche pendant son séjour en France, est situé à 14 kilomètres de Fécamp. C'est une des plus belles et des plus anciennes terres de la Normandie. Confisquée en 1204 par Philippe-Auguste, roi de France, elle fut donnée par ce prince à la maison d'Harcourt, une des plus puissantes alors. Après avoir été longtemps l'apanage de cette famille, puis des maisons de Mauconduit et d'Estouteville, elle fut vendue en 1598 par Marie de Bourbon, dame de Saint-Pol et d'Estouteville, à Louis du Moncel. C'est en faveur de ce dernier que Henri IV, par lettres patentes du mois de juin 1605, érigea la terre de Sassetôt, en plein fief de haubert. Quelques années après, cette terre passa dans la noble famille de Rigot, illustrée dans la province par la bravoure, la sagesse et la science de ses membres.

M. le marquis de Martainville, ancien maire de Rouen, député et gentilhomme de la chambre du roi sous la Restauration, l'acheta en 1815 de sa tante, M<sup>me</sup> la marquise de Folleville. Ce beau domaine est aujourd'hui le domaine de M. Albert Perquer.

La commune de Sassetôt possède une fort belle église romane, réédifiée en 1852 sur l'emplacement de l'ancienne qui, au treizième siècle, avait été dédiée à Saint-Waast par Eudes Rigault, archevêque de Rouen.

Derrière le château de Sassetôt, encaissés entre deux collines, se trouvent les deux vallons des Grands et des Petites-Dalles, si poétiques, si pittoresques, avec leurs sites majestueux, leurs falaises escarpées, leurs bruyères arides si vigoureusement tranchées, qui font de ces endroits des séjours délicieux. Depuis plusieurs années, le charmant vallon des Petites-Dalles augmente d'importance, la plage de sable fin y attire de nombreux baigneurs qui fuient le bruit et les fatigues des autres stations balnéaires; néanmoins, l'arrivée prochaine de l'impératrice d'Autriche et de sa suite nombreuse apporte une grande animation dans cette contrée charmante. Les habitants rivalisent de zèle et de goût dans la décoration de leurs petites propriétés; la plage des bains a été fort bien aménagée, quoiqu'il paraisse certain que S. M. Elisabeth lui préférera celle de Fécamp, où un ravissant chalet-cabine a été préparé en son honneur par M. Eugène Dugard, directeur du Casino.

Cette petite construction, tout en sapin blanc découpé, exécutée d'après les plans de M. Quesney, architecte de la ville de Fécamp, renferme tout le confort désirable. Un charmant salon permettra à l'impératrice de prendre un repos salutaire après son bain.

G. B.

## LES FÊTES DE LEYDE

En hiver, l'Université de Leyde a célébré officiellement et scientifiquement, si l'on peut s'exprimer ainsi, le trois centième anniversaire de sa fondation.

Mais les étudiants, se méfiant avec raison de la mauvaise saison, avaient remis au mois de juin la grande fête par laquelle ils entendaient, eux aussi, honorer ce mémorable anniversaire.

C'est cette fête qui vient d'avoir lieu. Pendant près de dix jours, toute la ville de Leyde a été envahie par ses anciens étudiants. Tous ceux qui ont pris leur grade à son académie avaient tenu à lui faire visite; et pour recevoir dignement leurs prédécesseurs et anciens camarades, les étudiants actuels avaient fait édifier sur une vaste place nommée *la Ruine* (parce qu'en 1810 le quartier qui se trouvait là fut complètement détruit par l'explosion d'un bateau de poudre) un énorme bâtiment entouré de tentes coquettes et de jardins fleuris.

C'est dans ce jardin que, pendant toute une semaine, les concerts ont succédé aux dîners et les bals aux discours. Rien ne peut donner une idée de l'entrain qui régnait dans ce charmant asile de la jeunesse savante.

Tout avait été prévu avec un soin méticuleux et organisé avec un talent particulier. Il n'est pas jusqu'à des dîners de cinq cents couverts qui se sont donnés, sans que personne ait eu, non pas à se plaindre, mais à attendre une assiette ou un plat.

Le plus beau jour, toutefois, a été celui de la cavalcade historique.

Le mardi 15 courant, tous les étudiants, magnifiquement costumés, précédant et entourant des chars allégoriques, ont parcouru la ville en tout sens.

Le soir, celle-ci s'était parée d'une illumination magique dont les canaux reflétaient la brillante arabesque, et la fête s'est terminée au milieu d'un enthousiasme général.

On estime à près de quatre-vingt mille le nombre des personnes des villes et des campagnes environnantes qui avaient tenu à assister à cette superbe fête.

HENRY HAVARD

Nous apprenons avec plaisir que notre collaborateur et ami, M. Henry Havard, vient d'être élu à une grande majorité membre ordinaire de l'Académie littéraire de Leyde. C'est une distinction très-flatteuse qu'ont valu à M. Henry Havard ses études si remarquées sur la Hollande.

## COURRIER DU PALAIS

Sur le banc de la cour d'assises du Loiret, vient de comparaître François Bailly, un homme de soixante-deux ans. Quel est le crime qu'il a commis? Ah! je vous le donnerais bien en mille à deviner... C'est un bigame! Quelle rage de se marier, et pour la troisième fois encore! En 1851, Bailly avait la douleur de perdre M<sup>me</sup> Bailly, première du nom; il avait alors près de quarante ans, et c'était bien l'âge de rester veuf; mais enfin, il ne commit pas un crime, pas même une faute quand il épousa sa seconde femme; c'était tout au plus une sottise, car son premier ménage avait été très-agité, à ce qu'il paraît. Le baromètre de son second ménage marqua toujours la tempête, et jamais baromètre ne fut plus exact. Enfin, en 1873, Bailly, n'y pouvant plus tenir, — c'est lui qui le dit au moins, — alla faire une promenade dont il ne jugea pas à propos de revenir. Il vivait depuis ce temps en célibataire dans la commune d'Ouzouer-sur-Loire, il n'avait même pas quitté le département. Un beau jour, il fut repris de sa fièvre matrimoniale, et il demanda en mariage une veuve fort avenante et possédant une certaine aisance. Il déposa à la mairie, pour faire publier les bans, l'acte de décès de sa première femme, décedée en 1851, et le mariage fut célébré; mais, au milieu du repas, les gendarmes se présentèrent sans invitation et eurent la cruauté d'emmener le marié à la chambre de sûreté.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'affaire, c'est que Bailly, même après avoir été condamné à trois ans de prison, n'est pas encore bien persuadé qu'il a commis un vrai crime. — Il répète toujours: « Mais puisque j'étais veuf! » Il oublie, ou fait semblant d'oublier que, depuis son veuvage, il s'est marié une seconde fois, et que M<sup>me</sup> Bailly est pleine de vie et de santé. Du reste, elle ne se plaint pas trop fort, et il m'a paru que si la justice n'avait pas eu besoin de son témoignage, elle ne se serait pas dérangée pour si peu de chose. Son mari étant parti et ne songeant pas à revenir, tout était pour elle au mieux dans le meilleur des mondes! Ah! si Bailly avait été seulement un peu Chinois!...

Voyons, n'y aurait-il pas un moyen bien simple de rendre impossible la polygamie qui n'étant plus, de nos jours, tout à fait « un cas pendable, » devient aussi par trop commun? Si, par exemple, il était fait mention, en marge de l'acte de naissance de chaque citoyen, du mariage, ou des mariages qu'il contracte, et qu'il y eût, en outre, obligation pour contracter mariage de présenter une expédition spéciale de son acte de naissance? C'est tellement simple que ça doit être impossible.

Les Compagnies d'assurance contre l'incendie ne garantissent pas, on le sait, les sinistres provenant d'invasion et force militaire quelconque; toutes les polices d'assurance contiennent cette clause restrictive. On ne

faisait guère attention à cette réserve, — hélas! qui songeait à l'invasion?... c'était impossible! Cela voulait-il dire que, quand la ville, le village, la commune seraient occupés par l'ennemi, quand le sinistre s'y produirait, l'indemnité ne serait pas exigible? Telle était depuis la guerre l'interprétation des Compagnies, et les tribunaux semblaient partager cette opinion; un grand nombre de décisions ont du moins été rendues en ce sens dans les premiers temps. Je remarque que, depuis un an à peu près, les tribunaux et surtout les cours d'appel repoussent cette interprétation quelque peu sévère, et en voici un exemple qu'il est bon de faire connaître:

Au mois de septembre 1870, plusieurs maisons furent brûlées dans le village d'Écouen, occupé par l'armée allemande. Les propriétaires de ces maisons étaient réfugiés à Paris, et ce furent les soldats ennemis qui combattirent l'incendie et manœuvrèrent les pompes. La Compagnie d'assurance refusait l'indemnité, s'appuyant sur la clause que j'indiquais tout à l'heure; mais la 4<sup>e</sup> chambre du tribunal civil l'a condamnée au paiement des 21,000 fr. réclamés par les assurés, et le jugement dit que c'est à la Compagnie de prouver que la cause du sinistre rentre dans les exceptions prévues. Le jugement ajoute que, d'ailleurs, la Compagnie a reconnu elle-même que le contrat continuait de subsister pendant l'invasion, puisqu'elle a perçu les primes pendant cette période. C'est là un argument sans réplique, en effet.

Je n'ai ni le temps ni l'espace nécessaires pour vous énumérer seulement tous les objets d'art et de curiosité exposés à l'hôtel de ville de Nancy; c'est l'*Évangélique de saint Gauzlin*, évêque de Toul, que l'on évalue à 300,000 fr.; c'est le *Graduel* venant de l'ancien chapitre de Saint-Dié; c'est l'horloge de la ville de Metz; ce sont les vases donnés par le roi Stanislas à l'hôpital de Saint-Charles et qui servaient à mettre les onguents, quand un marchand de brie-à-brac s'avisait d'en offrir 10,000 fr., et dont un amateur donne 100,000 fr. depuis qu'ils ont figuré à l'Exposition.

Nous apprenons tout cela par un curieux procès qui vient d'être plaidé devant le tribunal civil de Nancy, un procès qui va mettre en réputation tous les bibliophiles; il s'agit d'un livre d'heures manuscrit, auquel on attribue, — provisoirement, — une valeur de 20,000 fr.; l'écriture est magnifique, les miniatures sont d'une délicatesse et d'un goût infinis; figurera-t-il ou ne figurera-t-il pas à l'Exposition de Nancy? La question serait bientôt résolue par un oui ou un non du propriétaire; mais ce précieux manuscrit est la propriété indivise de trois personnes dont un mineur; il y en a une qui dit oui, l'autre qui, naturellement, dit non, et une troisième qui ne dit ni oui ni non, c'est le mineur! Le détenteur ne veut pas exposer (et il entend le mot dans toutes ses acceptions) le manuscrit; il prétend que le grand jour peut altérer l'écriture et les peintures qui sont d'une fraîcheur telle qu'elles semblent sortir des mains de l'artiste, et il raconte une anecdote qui fait frémir: Un jour, il a eu l'imprudence de placer cet objet précieux sous les yeux d'un célèbre amateur de Paris; or, pour être amateur, on n'en est pas moins sujet à éternuer; l'amateur éternua; mais, imbu du saint respect qu'un amateur a pour les manuscrits rares, il eut la force et la présence d'esprit de se détourner. Mais un homme ordinaire, comme vous et moi, aurait probablement éternué devant lui, et alors!... Voilà qui est effrayant.

— Mais alors, réplique le co-propriétaire, le manuscrit mourra dans vos mains vierge et martyr; quand on veut marier sa fille, il faut la conduire au bal!

D'abord, le tribunal a demandé à voir le fameux livre d'heures, — j'en aurais bien fait autant! — puis il a ordonné que la vente en serait faite à l'hôtel des commissaires priseurs de Paris, où il va préalablement rester exposé pendant un mois dans une vitrine fermée à clef.

Mais l'Exposition rétrospective de Nancy en sera privée.

La cour d'assises d'Alger a vu se dérouler une affaire criminelle exceptionnellement horrible: Antoine Bolo, un colon qui habitait une ferme isolée, a été, au milieu de la nuit, quand il dormait profondément, l'objet d'une tentative d'assassinat. L'assassin était son domestique, Manuel Savalls; et sa propre femme était la complice de cette lâche et odieuse tentative. Rosa Savalls, femme Bolo, était la cousine de Manuel. Antoine Bolo a eu le visage pourfendu d'un coup de hache, le

poignet droit mutilé d'un second coup, et, en même temps, il recevait d'autres blessures faites à l'aide d'un instrument pointu et effilé. La section très-régulière, a dit le docteur commis par justice, avait séparé complètement la partie antérieure des os du nez et une tranche de la face comprenant la partie antérieure des deux maxillaires supérieurs jusqu'à la langue, contenant par conséquent presque tout le nez et la plus grande partie de la voûte palatine, et la partie sectionnée, entraînée par son poids, pendait sur le menton!

Eh bien, tout cela est remis en place, recousu, et ne laisse même pas de trace trop visible. Antoine Bolo a raconté devant la cour d'assises que, mis dans l'état que l'on vient de décrire, il eut la présence d'esprit et le courage de faire le mort et de se laisser glisser dans la ruelle du lit. Quand il fut par terre, il se mit à ramper jusqu'à son buffet, où il avait caché un révolver tout chargé, et quand les deux complices vinrent pour s'assurer s'il était bien mort, il fit feu sur eux. Il ne les atteignit pas, mais il eut le bonheur de les mettre en fuite.

Il paraît que ce n'est pas la première fois que cette charmante femme cherche à se débarrasser de son mari; autrefois déjà, elle avait tenté de l'empoisonner avec du phosphore. La cour a prononcé contre elle la peine des travaux forcés à perpétuité, et quand les gendarmes l'emmenaient, elle montrait encore le poing à son mari.

Quant à son cousin Manuel Savalls, il est retourné en Espagne. Il faut espérer qu'il ne mourra pas chargé d'ans et regretté de tous.

PETIT-JEAN.

L'ILOTE

LA comédie de MM. Charles Monselet et Paul Arène, *l'Illote*, dont il a été rendu compte dans un de nos derniers numéros, poursuit le cours de son succès au Théâtre-Français. C'est autant un intermède qu'une pièce, un intermède chantant et dansant, comme on en servait aux délicats du dix-septième et même du dix-huitième siècle. Notre dessinateur, M. Vierge, a encadré dans une spirituelle composition les principales scènes de l'ouvrage. On ne pouvait s'inspirer plus heureusement de l'antiquité familière, ni grouper avec plus d'entrain, comme en un bas-relief, les personnages de cette petite bacchanale poétique. — L. DE B.

LE NAUFRAGE DU « FORFAIT »

LE 21 juillet, vers midi, l'escadre se trouvait à environ 30 milles de Bastia et faisait route pour le cap Corse. Chaque bâtiment marchait avec une vitesse de huit à neuf nœuds. L'avis *le Forfait*, à la suite d'une manœuvre malheureuse, s'est trouvé tout à coup porté sur l'avant de la *Jeanne d'Arc*; une collision eut lieu, et l'éperon du cuirassé pénétra dans la muraille du *Forfait*.

Au bout de quelques minutes, les deux navires étaient parvenus à se dégager; mais une énorme voie d'eau s'était déclarée à bord du *Forfait*; le malheureux aviso coulait à vue d'œil; bientôt après il sombrait avec une rapidité foudroyante: vingt minutes s'étaient écoulées entre le commencement de l'abordage et la catastrophe finale.

Les navires de l'escadre les plus voisins se hâtèrent d'accourir à toute vitesse pour porter leurs embarcations sur le lieu de l'accident; on fut assez heureux pour arriver à temps.

L'état-major et l'équipage du *Forfait* ont été sauvés; aucune mort d'homme n'a été à déplorer.

Ce triste événement a laissé une impression profonde dans l'esprit de tous les marins de l'escadre. Il a, en effet, mis en évidence d'une manière saisissante les conséquences de l'abordage de deux navires, animés seulement d'une vitesse moyenne, et en même temps la formidable puissance de l'éperon dont sont actuellement armés la plupart des bâtiments cuirassés.

De l'avis de tous les hommes sérieux, il n'y a lieu à faire aucune appréciation anticipée de l'événement avant la session du conseil de guerre qui aura à juger le capitaine. Cet officier est déjà bien assez à plaindre pour qu'aucune insinuation malveillante n'augmente encore sa douleur, dont tout le monde a été témoin. L'événement du *Forfait* est survenu en escadre, sous les yeux de l'amiral de La Roncière Le Noury et de tous les états-majors de cette armée navale; ce sont là des juges compétents dont l'opinion doit être bien près d'être faite sur le désastre du 21. Il n'y a donc pas lieu à faire pressentir des culpabilités, pas plus contre le capitaine de la *Jeanne-d'Arc* qu'envers celui du *Forfait*. Le seul fait qui se dégage bien visiblement pour tous, ce qui est hors de discussion, c'est que le capitaine, les officiers et l'équipage du *Forfait* se sont admirablement conduits au moment et après l'événement. La *Jeanne-d'Arc* et les bâtiments de l'escadre qui étaient à portée ont rivalisé d'ardeur pour voler au secours du bâtiment en danger.

Aussitôt après l'accident, l'amiral de La Roncière a réuni, à bord de son vaisseau *le Magenta*, tout l'équipage et l'état-major du *Forfait*. L'amiral, avec un tact infini, a ainsi rendu, dans une suprême circonstance, l'hospitalité qu'il avait reçue lui-même à bord du *Forfait* pendant son récent voyage à Constantinople. Il a pu, en même temps, recueillir de ces deux cents bouches des détails précis, des impressions toutes fraîches sur le triste événement qui avait fait couler, en quelques minutes, un magnifique bâtiment sur lequel flottait si fièrement le pavillon français.

Voilà tout ce qu'on peut et qu'on doit dire sur la catastrophe du *Forfait*, en attendant que la parole soit aux juges du conseil de guerre. — V. M.

L'ÉGLISE DE BOIS

(Suite)

II

Je m'étais promis de revenir le dimanche suivant dans *l'église de bois*; mais des préoccupations nouvelles m'entraînèrent d'un autre côté, et je restai fort longtemps sans y reparaitre.

Peu à peu j'oubliai Francette, et sa vieille cousine, et son jeune cousin.

Quatre ans s'étaient écoulés depuis le jour où je les avais vus tous trois, quand le besoin de faire relire quelques livres m'amena chez M. Mireau, dont j'avais fait la connaissance chez un de mes amis.

M. Mireau m'avait été recommandé comme un bon relieur, et sa physionomie se chargeait de le recommander comme un excellent homme. Je fus très-satisfait de son travail, je lui procurai quelques clients, et bientôt j'allai le voir comme un ami. Il était d'une exquise amabilité; il possédait ces manières rondes et franches qui vous mettent si bien à l'aise.

Quand il me fit l'honneur de me présenter à M<sup>me</sup> Mireau, je ne fus pas surpris du gracieux accueil que je reçus, car je m'attendais à ce qu'elle réglât sa conduite sur celle de son charmant mari.

Bientôt je fus considéré comme un familier de la maison; j'entraîs, je causais; on ne se dérangeait pas pour moi.

Parmi les ouvrières qu'employait M. Mireau je remarquai une jeune fille d'une grande beauté dont les traits purs et distingués me rappelaient des souvenirs confus.

Un jour je l'entendis appeler Francette; ce nom, peu commun, me fit souvenir de l'enfant que j'avais vue dans l'église de bois. Je ne m'étonnai point de ne l'avoir pas reconnue, car la croissance avait fait en elle de grands changements. Ses joues, alors amaigries et pâles, étaient pleines et rosées. Au reste, la jeune fille avait tenu toutes les promesses de l'enfant.

Pourtant il m'était resté un doute dans l'esprit que cette Francette fût bien celle que j'avais vue pleurer et dont j'avais entendu prononcer le nom fantaisiste à Notre-Dame-des-Champs.

Je racontai à M<sup>me</sup> Mireau en quelle circonstance

et en quel lieu j'avais rencontré l'enfant qui m'avait tant intéressé.

— Je suis sûre que c'est *notre* Francette elle-même que vous aviez vue, me répondit-elle, car elle allait et va encore tous les dimanches entendre la messe à Notre-Dame-des-Champs, qui est sa paroisse.

— Elle est pieuse?

— Elle a une piété sincère et simple, sans emphase.

— La meilleure alors. Quel malheur l'affligeait à cette époque?

— Le plus grand de tous, une perte irréparable. La première fois que vous l'avez vue, elle craignait pour les jours de sa mère, la pauvre M<sup>me</sup> Daurin, qui était atteinte d'une fluxion de poitrine. Francette la soignait avec un dévouement surprenant pour son âge. Déjà une fois la persévérance de ses soins avait réussi à l'arracher au danger; l'excellente enfant voyait déjà aller beaucoup mieux, puis se lever, cette mère qu'elle chérissait. Mais celle-ci, alléguant les besoins de leurs deux existences, voulut sortir trop tôt pour venir ici reprendre son travail...

— Ah! interrompis-je, elle était religieuse?

— Oui, comme l'est sa fille aujourd'hui. Celle-ci se trouvait alors en apprentissage. Elles revinrent toutes deux, après quelques jours d'absence, et me surprirent. Francette était à la fois joyeuse de ce prompt rétablissement — dont, en toute conscience, elle pouvait s'attribuer l'honneur — et craintive de l'imprudent empressement de sa mère à se remettre au travail. Je fis à la pauvre femme des représentations qu'elle crut ne devoir pas écouter, ne consultant que les nécessités de sa maison. De retour chez elle, elle eut une rechute qui effraya et affligea d'autant plus sa fille que celle-ci avait conçu une vive espérance. Malgré sa douleur, Francette se multipliait pour disputer à la mort la mère qu'elle aimait tant. Mais parfois elle se cachait pour pleurer. Leur vieille cousine, la mère Parreau, les venait voir assez souvent, et c'est elle qui m'a raconté ces détails. Elle craignait que Francette ne devint folle. C'est pour cela qu'un dimanche, profitant d'un moment où M<sup>me</sup> Daurin paraissait se reposer un peu, elle conduisit l'enfant à l'église de bois assister aux vêpres. Elle pensait que ce serait un soulagement pour celle-ci de prier Dieu.

— Ce fut alors que je les vis. Rien qu'à l'attitude de M<sup>me</sup> Francette, à son air touchant, je pressentis une partie de ses souffrances. Lorsque je la revis, je les devinai: son costume et ses larmes m'apprent son malheur.

— M<sup>me</sup> Daurin était morte. Elle s'éteignit comme une sainte, faisant à sa fille les plus admirables recommandations, que suit celle-ci avec la plus pieuse ponctualité. C'était une de ces belles âmes qui n'ont rien à craindre en passant d'un monde à l'autre. Ce qui désolait la pauvre moribonde, à peine âgée de trente et un ans, c'était de laisser sur cette terre une enfant idolâtrée, qui avait besoin d'elle, de sa tendresse, de ses soins vigilants. Elle fit venir la mère Parreau et la pria de se charger de Francette. La vieille promit en pleurant de s'occuper de la petite comme si celle-ci était sa fille. Pourtant, à son insu, elle est très-sévère envers Francette et très-faible pour Marcel, son fils. Il a aujourd'hui dix-neuf ans passés, et il s'amuse constamment à faire des farces au vieux père Gardard, un de nos ouvriers, qui est grondeur et original, mais qui est bon au fond.

— Avez-vous vu M<sup>me</sup> Daurin, lors de ses derniers instants?

— Plusieurs fois, monsieur, et vous pensez bien qu'elle ne manqua pas de me recommander Francette. Elle avait appartenu à une bonne famille bourgeoise qui possédait une honnête aisance et qui fut ruinée par la révolution de 1848. Louisa — c'était son prénom — avait reçu une excellente instruction. Quant à M. Daurin, c'était un pauvre homme qui n'avait pas une tête bien organisée, qui possédait quelques milliers de francs et qui se ruina, ne voulant pas écouter les sages conseils de sa femme. Puis, pour se tirer d'embaras, il ne put trouver rien de mieux qu'une place de sacristain dans l'église de bois.

— Ah! il était le sacristain de cette petite église?

— Durant plusieurs années. Aussi est-elle toute pleine de souvenirs pour Francette, les uns joyeux



L'ILOTE. — Comédie en vers de MM. Charles Monselet et Paul Arène, représentée à la Comédie-Française. — (Dessin de M. Vierge.)



Abordage de l'avisos *le Forfait* par la frégate *la Jeanne-d'Arc*, à la hauteur du cap Corse. — (Dessin de M. de Bérard.)



SALON DE 1875



UN INSTANT SEUL

TABLEAU DE M. MULLER

Reproduction de M. Bellenger, d'après la photographie de M. Marville.

— car, étant enfant, elle y allait assez souvent avec son père — et les autres lugubres, — car c'est là qu'ont eu lieu successivement les funérailles modestes de son père et de sa mère. M. Daurin mourut tout à coup d'une fièvre cérébrale, laissant des regrets à sa femme et à sa fille, mais ne leur causant pas d'autre dommage par sa mort, car il était plutôt une charge qu'un soutien.

— Sa femme travaillait beaucoup?

— Considérablement. C'était une personne d'une étonnante activité. Je fis sa connaissance trois ou quatre ans après son mariage. Elle était donc déjà mère de l'enfant que vous deviez voir dans l'église de bois...

— Et retrouver charmante jeune fille chez vous, madame. — Vous avez vécu si longtemps avec M<sup>me</sup> Daurin que vous devez l'avoir parfaitement connue?

— Oui, monsieur, et je l'admirais beaucoup, je l'aimais sincèrement. Ce fut moi qui lui conseillai d'apprendre la reliure.

— Vous agissiez peut-être en égoïste, madame... pour l'avoir près de vous?

— Peut-être bien, mais alors à mon insu. Je croyais lui donner un bon conseil, car à ce métier, avec de la volonté, on gagne très-promptement de l'argent. Elle vint ici avec sa petite fille, et je fus frappée de sa remarquable intelligence. Certes, elle eût pu enseigner, mais elle n'était pas reçue institutrice. D'ailleurs, les élèves sont si difficiles à trouver! Apprendre la reliure fut pour elle un jeu. Tout en travaillant, elle faisait lire et écrire sa fille. Celle-ci, très-intelligente aussi, progressait sous la direction de sa mère plus qu'elle ne l'eût fait si elle avait eu la meilleure institutrice. Aussi Francette le dit-elle avec un mélange d'orgueil et d'humilité, tout ce qu'elle sait, elle le doit à sa bonne mère si regrettée.

— Elle ne doit pas être une lourde charge pour la mère Parreau?

— Au contraire, elle en est le soutien. Généralement les bonnes religieuses gagnent cinq sous l'heure; mais comme Francette a tous les droits possibles à être considérée par nous mieux qu'une bonne ouvrière, nous lui accordons exceptionnellement trente centimes par heure. Elle travaille douze heures dans la journée; cela lui fait donc par jour trois francs soixante, qu'elle remet régulièrement à la mère Parreau. Or, son entretien ne coûte pas cher, car souvent elle déjeune ou dîne avec nous, et elle a des goûts très-simples. Si vous la voyez toujours élégante et propre, c'est parce qu'elle est très-soigneuse et très-ordonnée. Elle trouve le temps de faire ses robes elle-même, et elles lui durent un temps considérable.

— Je vois que M<sup>lle</sup> Francette est un vrai trésor.

— C'est un modèle qu'on devrait proposer à bien des jeunes filles. Quoiqu'elle soit d'une humeur généralement triste, elle plaît à tout le monde. Ses rares accès de gaieté ont un charme irrésistible, celui de l'esprit allié à la douceur et à la bonté. En vous disant que tout le monde sympathise avec elle, j'oubliais de mentionner une exception à cette règle.

— Ah! vraiment! Laquelle donc?

— M. Marcel, son cousin, le fils de la mère Parreau.

— Est-ce qu'il la déteste?

— Non, pas précisément; je ne suppose pas que cela aille jusque-là; mais il la taquine aussi, il lui fait des niches qu'elle supporte avec une inaltérable patience. Elle le considère comme son frère et lui montre constamment une indulgence dont il abuse sans scrupule.

— Mais ce grand enfant-là sait-il travailler, au moins?

— Oh! très-bien; il gagne sept francs par jour.

— Comment! le double de ce que gagne sa cousine?

— Oui, monsieur, parce que le travail des hommes est plus difficile et plus fatigant que celui des femmes. Eh bien! sur cet argent-là, il ne donne que deux francs à sa mère.

— Et que fait-il du reste?

— Il le consacre à ses plaisirs.

— Il manque de cœur!

— Je ne le crois pas méchant, mais il est trop léger, et sa mère est trop faible. Les fautes qu'il com-

met trouvent toujours des excuses devant elle; tout ce qu'il fait est bien fait. Si elle gronde quelqu'un dans la maison, ce n'est jamais que la pauvre Francette, qui n'en a pas besoin, mais qui assume sur elle la responsabilité des bévues de monsieur son cousin. Un jour, il crut la surprendre en faute, elle!

— Est-il possible?

— Oui, monsieur, son audace alla jusque là. Un matin du mois de juin, s'étant levé de meilleure heure que de coutume, il se promenait au hasard, lorsqu'il l'aperçut de loin dans une rue qui ne conduit pas de chez eux ici, la rue Suger. Il s'en étonna et fut encore bien plus surpris de la voir entrer dans une maison de médiocre apparence. Qu'allait-elle y faire? évidemment ce ne pouvait être qu'une mauvaise action. Le lendemain il la suivit, la vit entrer dans la même maison. Le soir, il en prévint sa mère en secret, et le jour suivant ils l'épièrent à eux deux. La mère Parreau, furieuse, avait l'intention de faire une scène terrible à l'innocente fille. Heureusement, elle vint me voir auparavant pour me consulter; je la détournai du méchant dessein que lui avait suggéré son fils. Je me chargeai de questionner Francette. Dès que je lui demandai pourquoi elle allait rue Suger, elle répondit sans trouble, sans hésitation, que c'était pour voir Joséphine, une de nos ouvrières qui avait cessé de venir après des reproches que je lui avais faits au sujet de son travail. Celle-ci se trouvait malade et ne pouvait sortir. Ainsi, voilà quel était le crime de Francette; elle allait faire à son amie de charitables visites, et, selon sa coutume de modestie, elle ne s'en vantait pas.

— Sans doute vous prîtes le soin d'édifier la vieille femme sur la mystérieuse démarche de sa jeune cousine.

— Je m'en fis un plaisir. La mère Parreau en fut contente, mais elle ne modifia en rien sa conduite sévère à l'égard de la charmante enfant, qui n'est pas comprise d'elle ni de son fils.

— Et celui-ci, vous ne lui avez rien dit au sujet de l'injuste soupçon qu'il avait osé concevoir?

— Si, je le lui ai reproché en justifiant sa cousine. Il s'est mis à rire; il est si gai!... Il y a quelque temps, le père Gardard, celui dont je vous ai parlé, ne pouvait le souffrir.

Ici, M<sup>me</sup> Mireau fut interrompue par l'entrée d'un client.

HIP-OLYIE PIRON.

(La suite au prochain numéro.)

## PENSÉES DIVERSES

— Ce n'est pas notre secret qui est difficile à cacher, c'est notre discrétion.

\*\*

— Tout le monde est d'accord pour flétrir l'esprit de parti, et chacun nous blâme de n'être la chose d'aucun parti, et surtout du sien.

\*\*

— A notre insu, quoi que nous fassions, et tout à fait en dehors de notre contrôle, il y a toujours quelqu'un pour nous juger sur des actes auxquels nous n'avons jamais songé, et sur des paroles que nous n'avons jamais dites.

\*\*

— On ne corrige pas une menteuse.

\*\*

— C'est un grand supplice de sentir que l'on a méconnu qui nous aimait sincèrement.

\*\*

— Avoir un extérieur qui annonce nos qualités, c'est un bonheur. Relever des qualités que n'annonçait pas notre extérieur, c'est quelquefois le charme.

\*\*

— J'ai connu des égoïstes... très-sensibles, qui ne pouvaient pas voir un homme tomber du haut d'un toit, sans lui en vouloir de l'émotion pénible que leur causait ce spectacle.

\*\*

— Nous parlons de la difficulté des langues étrangères,

et nous ne nous entendons pas, même dans la nôtre, où les mots ont deux sens, où nous appelons friponnerie chez notre adversaire, ce que nous nommons loyauté chez notre allié.

\*\*

— On ne souhaite pas toujours précisément le contraire de ce que l'on a, mais souvent à côté.

\*\*

— C'est une belle vie que celle où il n'y a pas un mensonge. J'envie, avant tout autre, celui qui n'a pas à rougir devant un homme, ni à fuir la rencontre d'une femme.

\*\*

— Celui-là seul qui méprise la popularité a le droit de dire qu'il aime le peuple.

\*\*

— La seule vraie souveraineté, c'est de disposer d'un cœur.

\*\*

— Il n'y a rien de plus désagréable qu'un imbécile qui croit se sauver en prenant l'air distingué.

\*\*

— Il n'est pas facile de devenir grand, ou de réaliser quelque chose de grand, en restant aux lieux de son enfance, avec ses camarades d'école.

\*\*

— La discrétion de l'imbécile a toujours l'air de cacher un crime. La discrétion de l'homme d'esprit paraît seulement craindre d'entretenir les gens de ce qui ne les intéresserait pas.

\*\*

— Le caractère du sot n'est pas ce qu'il dit, mais plutôt ce qu'il répète; non pas ce qu'il est, mais ce qu'il admire.

\*\*

— On s'habitue plus aisément chez autrui à certain défaut du caractère, qu'à certaine tournure de l'esprit.

LOUIS DÉPRET.

## QUESTIONS & RÉPONSES

QUESTION N° 39. — De quelle pièce de théâtre est tiré ce vers si souvent cité :

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?

M. Dominique Pierre (Clermont-Ferrand), nous adresse sur cette question une lettre très-intéressante :

Ce vers si célèbre est tiré du quator de *Lucile*, comédie-opérette en un acte, en vers, paroles de Marmontel, musique de Grétry, représentée pour la première fois par les comédiens italiens, le 3 janvier 1769. C'est le deuxième opéra que Grétry fit représenter à Paris, et il raconte lui-même, dans ses *Mémoires* ou *Essai sur la musique*, deux ou trois anecdotes à ce sujet, que je transcris pour le plus grand plaisir de vos lecteurs :

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?

fit couler les larmes des spectateurs, surpris d'être émus par de nouveaux ressorts dans le pays de la galanterie.

« Ce morceau de musique a servi, depuis qu'il est connu, pour consacrer les fêtes de famille. Un jeune homme, dont je devrais savoir le nom, était à la première représentation de cette pièce. Il aperçut feu M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans essayant ses yeux pendant le quator. Il se présente le lendemain avec confiance au prince, qui ne le connaissait pas : — « Monseigneur, a dit-il en se jetant à ses genoux, j'ai vu pleurer Votre Altesse hier au quator de *Lucile*. J'aime éperdument « une demoiselle qui appartient à un gentilhomme de « votre maison. Il refuse de nous unir parce que ma « fortune ne répond pas à la sienne, et j'implore votre « protection. » Ce bon prince lui promit de s'instruire de l'état des choses, et le mariage fut fait peu de temps après. Je demande si, à cette noce, on chanta le quator.

« Je me trouvai moi-même, quelque temps après, chez un seigneur dont le frère venait d'épouser, contre son

gré, une demoiselle de qualité. La jeune dame, belle comme Vénus, se présente chez le frère de son mari; elle y est reçue très-poliment, c'est-à-dire froidement. Cependant, comme j'aperçus que les caresses de la dame jetaient du trouble dans le cœur de son beau-frère, je les engageai à s'approcher du piano, je chantai le quatuor avec effusion de cœur, et j'eus le plaisir de voir, après quelques mesures, le frère et la sœur s'entrelacer de leurs bras en répandant les larmes si douces de la réconciliation.

« S'il est permis de joindre l'épigramme à ce que le sentiment a de plus précieux, je rapporterai l'anecdote suivante : Des officiers de judicature, créés sous les auspices d'un ancien ministre, dont les opérations n'avaient pas eu l'approbation publique, assistaient, dans leur loge, à un spectacle de province. On représentait la tragi-comédie de *Samson*. Arlequin luttait sur la scène avec un dindon qui, s'étant échappé, se réfugia dans la loge de ces officiers. Aussitôt le parterre se mit à chanter en chœur :

« Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? »

On ne lira pas sans intérêt les extraits suivants des lettres de nos correspondants :

M. A... (à Asnières) :

.... Après avoir servi à consacrer les fêtes de famille, les réunions amicales et distributions de prix, ce quatuor eut une certaine fortune politique lorsque les Bourbons revinrent en France, en 1814 et 1815.

(Dictionnaire lyrique de Félix Clément.)

M. Meyrac (Saint Sever, Landes).

.... C'est peut-être le seul vers de Marmontel qui soit resté populaire, et il le doit à la musique de Grétry. Je n'en veux pour preuve que le sixième commandement du *Décatalogue du dieu du goût*, rapporté par Bachaumont dans ses *Mémoires secrets* :

Marmontel ce soir tu prendras,  
Afin de dormir longuement.

Lettre de M. Lucien Dubois, étudiant à l'Université de Louvain :

Je lis dans les *Musiciens belges*, par Ed. Fétis :

« Le sujet de *Lucile* était sentimental; la musique fut trouvée tendre, expressive. Le quatuor : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* fut et demeura longtemps populaire, ce qui arrive rarement à un morceau d'ensemble. Grétry lui attribuait une foule de réconciliations de familles; suivant lui, il n'y avait pas de discorde domestique qui résistât à une audition de cette mélodie si bien appropriée aux paroles. »

Lettre de M. Daniel Lombard (Marseille).

... Le vers de *Lucile* justifie le mot de Figaro : « *Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante.* » Aussi, grâce à la musique de Grétry, on dira longtemps :

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?  
et on répondra invariablement : « *Partout ailleurs.* »

En fouillant dans ses tiroirs, on pourrait trouver un petit cahier intitulé : « *Pensées, proverbes et beaux vers dignes d'être retenus,* dans lequel, sous le n° 47, le vers est ainsi enregistré :

Où peut-on naître mieux qu'au sein de sa famille?

Solutions exactes : *Un lecteur.* — Charles et Victor L. J. (Paris).

QUESTION n° 33. — Jean Van Eyck ou Jean de Bruges est-il l'inventeur de la peinture à l'huile?

Réponse du *Liseur* :

Ce qui rend difficile la solution de pareilles questions, c'est la légende inévitable qui ne manque jamais d'accompagner les vieilles découvertes et de les envelopper comme d'un nuage, à travers lequel le fait réel et vrai n'apparaît qu'indistinct et vague. Aussi je crois que toutes les recherches nouvelles ajouteront peu à ce qui a été dit à ce sujet.

Il est généralement admis que, avant Jean de Bruges, l'emploi de l'huile dans la peinture était parfaitement connu, mais que le procédé d'exécution était tellement imparfait et insuffisant, qu'on préférât employer la détrempe et les encaustiques. La méthode ancienne consistait, en effet, à mettre sur la toile ou le panneau une seule couleur et à la laisser parfaitement sécher au soleil avant d'en placer une autre pour laquelle on était obligé de recommencer la même opération.

Or, Van Eyck aurait cherché et trouvé le moyen de faire sécher les couleurs sans un secours artificiel, et serait parvenu à composer le vernis qui leur donne l'éclat et la fraîcheur. Il aurait dès lors, non pas découvert, dans le sens littéral du mot, mais perfectionné et

vulgarisé un moyen qui existait avant lui, en le rendant d'une pratique plus expéditive et plus avantageuse. Au reste, personne, je crois, n'a sérieusement contesté à Van Eyck la gloire de cette découverte, et les Italiens eux-mêmes, Vasari en tête, n'hésitent pas à lui attribuer l'invention d'un procédé dont Antonella, de Messine, serait allé chercher le secret dans les Flandres, et qu'il aurait rapporté ensuite dans son pays. Je signalerai à l'appui de cette thèse, qui forme la commune opinion, la savante dissertation que Louis Naudot a placée dans son introduction aux *Musées d'Italie* (librairie Hachette), et dans laquelle il prouve, d'après des textes et des témoignages formels, que Jean de Bruges a eu « plutôt le mérite de la bonne application du procédé que celui de l'invention propre. »

Je mentionne la lettre de MM. Charles et Victor L. J... (Paris).

Réponse du *Chercheur* (Marseille) :

Le moine allemand Théophile, qui vivait probablement à la fin du onzième siècle, a écrit un livre très-curieux pour l'histoire de l'art, *Diversarum artium schedula*, en trois livres et cent soixante-six chapitres, qui traite de la peinture sur toile, sur bois, des émaux, de la mosaïque, etc., dans lequel on voit qu'on y pratiquait alors la *peinture à l'huile*, mais on ne savait pas encore la faire sécher rapidement. Ce livre a été publié par M. de l'Escalopier, Paris, 1843, in-4°, et par Rob. Hendrie, Londres, 1847, in-8°.

Jean Van Eyck, dont je lis la biographie dans le *Dictionnaire historique* de M. Grégoire, né à Maas-Eyck vers 1386 et mort en 1441, après avoir appris la peinture de son père Hubert Van Eyck, avec qui il peignit le grand tableau de *L'adoration mystique*, remplaça dans la peinture l'huile non préparée, qu'on employait autrefois, par l'huile de noix et l'huile de lin cuites et mêlées d'essences (en 1410). Il obtint ainsi une évaporation si rapide qu'il put appliquer les couleurs les unes sur les autres sans qu'elles fussent sèches. Il enseigna aussi l'art de faire des vitraux d'une seule pièce.

Réponse de M. Octave Lamy (Paris) :

C'est à tort que la découverte de la peinture à l'huile a été attribuée à Antonio di Fiore et à Antoine de Messine; la gloire en revient incontestablement à Van Eyck, dit Jean de Bruges.

Ce qui a continué à propager une opinion contraire à la vérité, c'est que l'abbaye de Saint-Antoine de Naples conservait un tableau du premier peint à l'huile, et dont les chroniques du quinzième siècle faisaient remonter l'exécution vers 1360, alors que Van Eyck ne vint au monde qu'en 1370, à Maas-Eyck, dans les Flandres; d'autres écrits ont établi d'une manière éclatante que Antonio di Fiore connaissait Antoine de Messine, et que ce furent les œuvres de ce dernier qui lui apprirent le secret du peintre flamand.

Voici comment Van Eyck trouva la peinture à l'huile et par quelle ruse il fut trahi :

Chimiste savant, il avait trouvé un vernis qui donnait beaucoup d'éclat à ses tableaux, mais qui ne pouvait sécher sans le secours du soleil ou du feu. Un jour, un de ses tableaux, peint sur bois, se fendit en séchant. Il abandonna alors ses pinceaux pour se livrer à des études scientifiques qui lui permirent de trouver le moyen de conserver le fruit de ses travaux. Après de nombreux essais, il trouva que les couleurs se mêlaient beaucoup mieux avec l'huile que la colle ou l'eau d'œuf dont on s'était servi jusqu'alors. Cette découverte fit beaucoup de bruit, surtout en Italie où la peinture florissait. Antoine de Messine, qui vivait à la cour du roi de Naples, frappé de l'éclat et de la solidité de cette nouvelle manière, partit promptement sans rien dire de son projet. Arrivé à Bruges, il se fit passer pour amateur, visita les artistes, gagna la confiance et l'amitié de Van Eyck, auquel il offrit quelques dessins des grands maîtres italiens très-rares dans les Flandres. Van Eyck, ne soupçonnant pas la qualité de son nouvel ami, l'engagea à le venir voir travailler. Celui-ci joua habilement son rôle, il remarqua de quelle huile le peintre se servait et de quelle manière il broyait ses couleurs; puis, quand il n'eut plus rien à apprendre, il quitta Bruges, ravissant ainsi à Van Eyck la gloire d'être le seul possesseur d'un secret important, avec lequel il fit une fortune considérable en Italie.

Adresser les réponses à M. Charles Joliet, au *Monde illustré*, 43, quai Voltaire, Paris.

CHARLES JOLIET.

## LE JEU DE POLO

Le polo, connu depuis peu à Paris, se joue depuis plusieurs années à Pau par la colonie anglo-américaine, qui vient pendant l'hiver goûter dans cette ville les bienfaits de sa température.

Voici en quoi consiste cet exercice :

Les joueurs sont partagés en deux camps; ils sont montés sur de vigoureux et rapides poneys et armés de longs bâtons terminés par une sorte de râteau, qui ressemble à la matraque arabe. Une boule est placée au milieu de l'espace qui sépare les deux partis. A un signal donné, les cavaliers s'élancent à toute vitesse, cherchant à pousser la boule dans leur camp respectif; tantôt, l'un des cavaliers a, d'un vigoureux coup de son râteau, lancé la boule vers son camp, lorsqu'un adversaire l'arrête au passage et la renvoie dans la direction opposée, de sorte que la boule qui bondit et rebondit d'un camp à l'autre vient assez souvent frapper sur les jambes des malheureux poneys, et même des frénétiques joueurs; ces grands tours d'équitation, d'adresse et d'agilité se continuent jusqu'à ce que la boule soit rejeté en dehors de la ligne qui sert de limite.

Pendant que ces hardis cavaliers soutiennent sans repos une lutte des plus animées, la musique de la garnison achève de donner à cet exercice le plus vif intérêt.

Ce jeu s'exécute encore de la manière suivante :

Les joueurs sont également partagés en deux camps et ont derrière eux des poteaux, appelés wickets, fixés à terre. Tout le jeu consiste à rejeter la balle dans le camp ennemi, de manière à toucher les wickets du parti opposé.

Les joueurs de l'un des camps ont une veste bleue et ceux de l'autre rouge; ils sont coiffés des berrets béarnais également bleus et rouges.

L'un des croquis ci-joints est pris au moment où les cavaliers des camps opposés s'élancent sur la boule.

La scène se passe dans la plaine de Billères; à droite, sur la hauteur, on voit son église, à gauche, dans le bas, près de la route, on aperçoit, à demi-cachée dans les arbres, une jolie petite maison sur laquelle flotte un petit drapeau, c'est là que fut nourri Henri IV; c'est également dans cette même plaine que, pendant son enfance, le futur vainqueur d'Ivry et d'Arques venait jouer avec les petits villageois.

Le deuxième croquis représente le retour du polo à son passage sur la place Gramont.

LEGIÉ-PROVANÇAL.  
Capitaine en retraite.

Pau, 16 juillet 1875.

## EXPOSITION DE GÉOGRAPHIE

Nous publions aujourd'hui une vue de la salle des États, aux Tuileries, où le Congrès géographique tiendra ses séances.

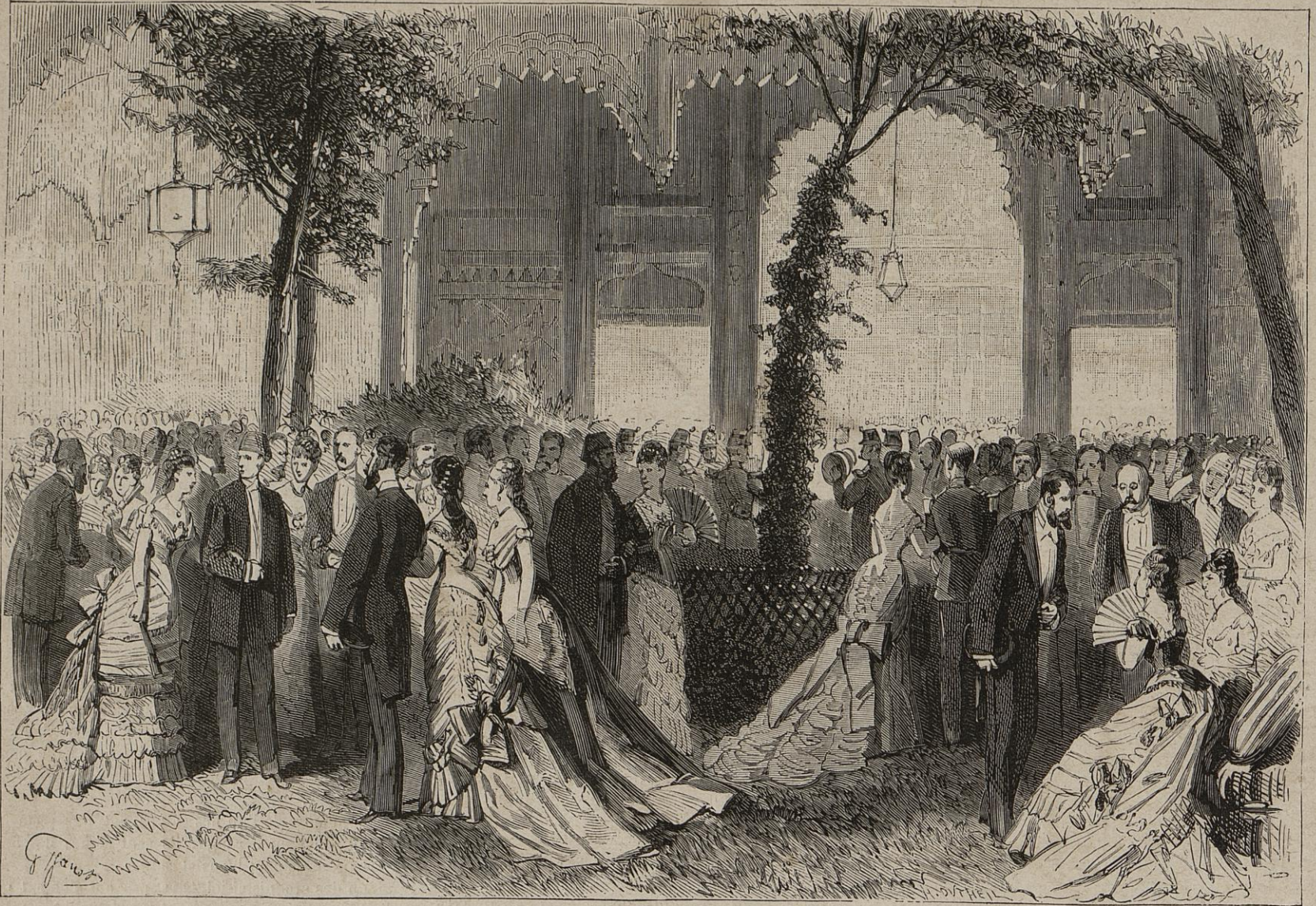
Elle est décorée de draperies vertes frangées d'or, avec des faisceaux de drapeaux, des écussons aux armes de toutes les puissances qui sont représentées au Congrès et à l'Exposition.

Au fond de cette salle, on voit l'une des curiosités les plus remarquables de l'Exposition des sciences géographiques, c'est la carte de France dite de l'état-major, laquelle se compose de deux cent soixante-quatorze feuilles collées sur trente-cinq châssis assemblés en un seul panneau qui mesure quinze mètres de hauteur sur douze mètres de largeur. C'est la première fois que cette carte est ainsi réunie.

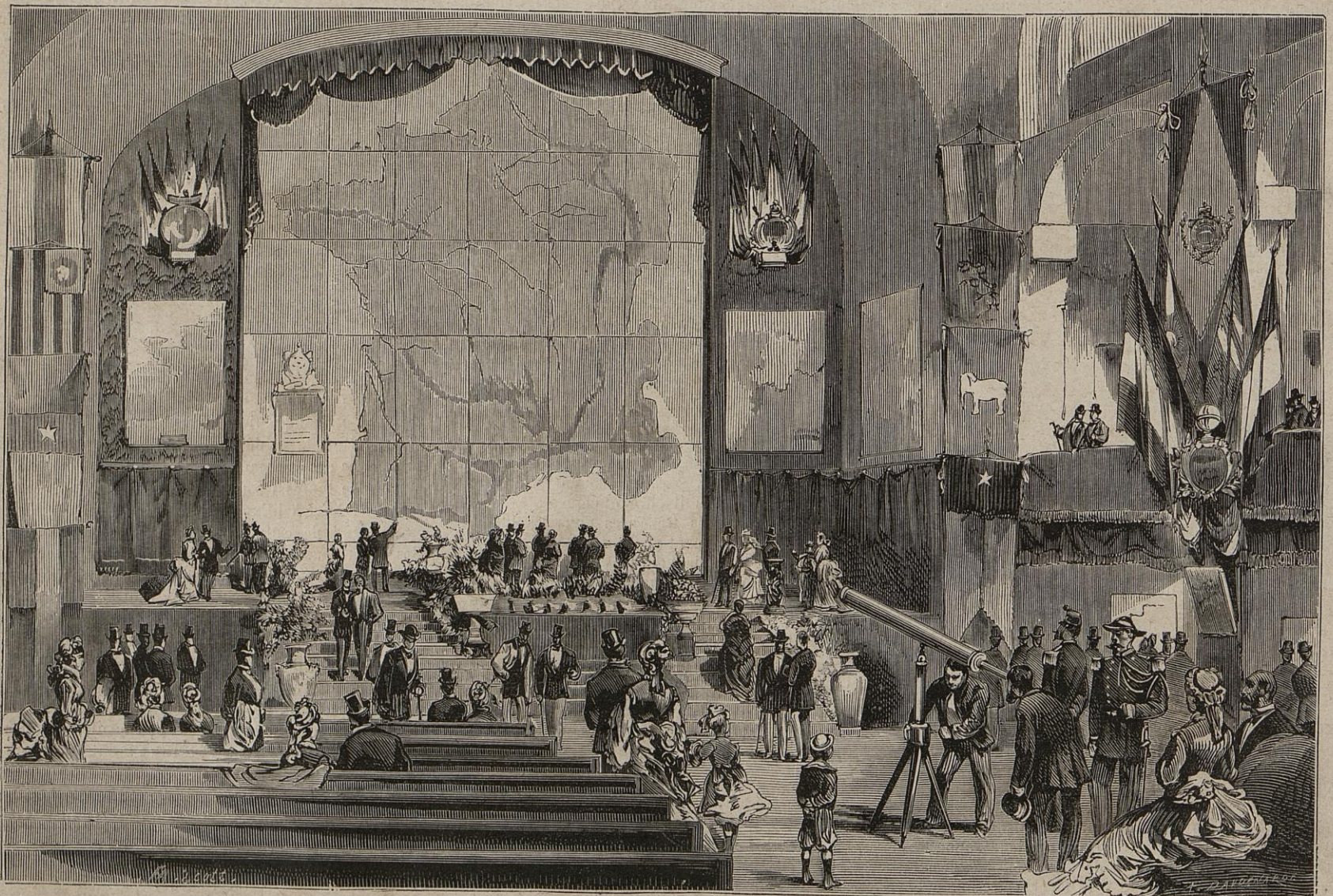
Ajoutons qu'un télescope a été ingénieusement mis à la disposition de ceux qui veulent consulter cette carte gigantesque, commencée en 1818 et terminée seulement en 1875.

Nous reviendrons sur cette salle et sur les objets précieux qu'elle renferme, entre autres les idoles javanaises, très-rares et d'un très-grand prix.

La galerie dite des Fastes, qui met la salle des États en communication directe avec le pavillon de Marsan,

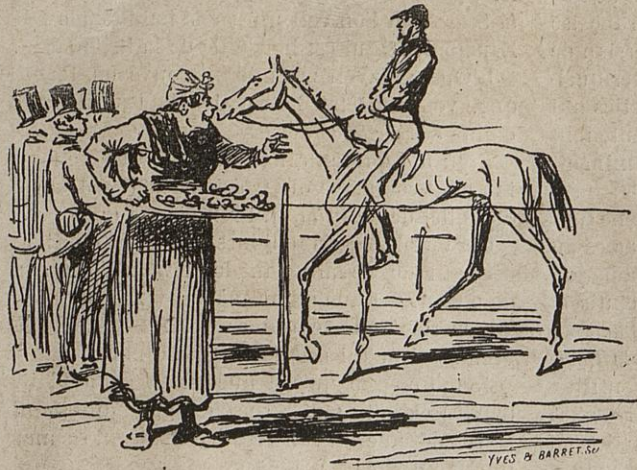


Fête donnée par M. de Lesseps dans sa maison tunisienne de Bellevue en l'honneur d'Ibrahim-Pacha, gendre du vice-roi d'Égypte.  
(Dessin de M. Gustave Janet, d'après le croquis de M. Riou.)



PARIS. — La salle du Congrès international de géographie aux Tuileries. — Ancienne salle des États. — (D'après nature, par M. Scott.)

REVUE COMIQUE, PAR CHAM



LE PRIX DE 100,000 FRANCS  
— Qu'est-ce qui dirait qu'il a gras à gagner avec des choses aussi maigres!



— Tu es de la Société protectrice des animaux, et tu ne dis rien?  
— Pour un gain de 100,000 fr., ça n'est plus battre les chevaux, c'est battre monnaie.



— Cocher, combien la course?  
— Dame, si c'est le prix de Paris, 100,000 f.



— Différentes manières de se faire estropier, je préfère encore la mienne!



LES PARIEURS  
— Hardi là! crevez-le plutôt! vous allez me faire perdre un litre!



— Imbécile! tu te crois arrivé? sommes pas encore à l'abattoir.



30 DEGRÉS A L'OMBRE  
— Ah! mon ami! quelle chaleur! achète moi une armoire à glace!



NOUVELLE LOI SUR LE RÉGIME PÉNITENTIAIRE  
Maintenir le prisonnier dans une crainte salutaire en le menaçant de son portrait par M. Manet à la première faute grave.



— Quelle injustice! le drapeau noir sur les bateaux à pétrole! le drapeau rouge a droit de réclamer!



(Bas) — Huissier, que l'eau ne soit pas fraîche, ils auront moins l'envie d'y monter.



— Mais tu auras bien le temps de dormir, tes électeurs vont bientôt t'envoyer coucher.



Pas content le sous-lieutenant Georges Brown! espérait passer lieutenant à l'occasion du centenaire! cinquante ans de grade!

contient une quantité innombrable de cartes, de mappemondes, etc. — L. DE B.

## THÉÂTRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : Nouvelles. — VAUDEVILLE : *La Dame aux lilas blancs*, comédie en deux actes, par M<sup>me</sup> Louis Figuière.

La reprise du *Philosophe sans le savoir*, à la Comédie-Française, se trouve retardée par une maladie de M. Maubant qui touche heureusement à sa fin. L'excellent don Diègue, le majestueux Charlemagne, a été atteint d'une ophthalmie. Rien de grave, mais il faut des soins, du temps.

*Le Philosophe sans le savoir* n'a pas été joué depuis Geffroy. On reverra avec plaisir la pièce de Sedaine, chef-d'œuvre de simplicité, d'honnêteté et d'émotion. Sedaine est une figure très-originale au milieu de la société du dix-huitième siècle. Ce tailleur de pierre tranche sur les beaux esprits d'alors. Sa réception à l'Académie française rencontra de vives oppositions; ses détracteurs se moquaient, — et n'avaient pas tout à fait tort, — de l'insuffisance de sa poésie; ils allaient colportant partout ces vers du *Déserteur* :

Mourir n'est rien, c'est notre dernière heure.  
Ah! ne faut-il pas que l'on meure!  
Chaque minute, chaque pas  
Ne conduit-il pas  
Au trépas?

Cela n'empêchait pas Sedaine d'être très-entendu dans l'art de construire une pièce. S'il écrivait mal, il inventait bien. Un jour que Bouilly lui demandait naïvement son *secret*, le bonhomme Sedaine alla à son secrétaire et en tira plusieurs rouleaux de papier où chaque canevas de ses principales pièces était tracé en forme de carte géographique. Il les déroula sous les yeux de Bouilly, stupéfait.

— Vous ne comprenez pas? lui dit-il en souriant; c'est cependant bien simple; je mesure d'abord les deux points importants de mon entreprise: celui d'où je pars et celui où je veux arriver. J'aime à voir d'un coup d'œil sur ma carte *géographico-dramatique* l'espace que je dois parcourir, les endroits où je puis m'arrêter sans danger, les lieux escarpés qu'il me faudra gravir, le terrain solide où mon pied s'appuiera, le sommet de la montagne où je me reposerai, et le sentier le plus sûr pour en descendre sans trébucher...

Nous engageons les auteurs d'aujourd'hui à essayer de ce système; il a peut-être du bon.

En tout cas, il réussit parfaitement à Sedaine, qui eut de nombreux succès, dont les fumées ne lui montèrent jamais à la tête. Le matin de la représentation de son opéra de *Guillaume Tell*, son collaborateur Grétry lui tint ce langage :

— Tout nous présage un triomphe, mon ami.  
— Croyez-vous? prononça Sedaine en hochant la tête.

— J'en suis sûr.... Je sais même qu'un grand nombre de spectateurs du parterre ont formé le projet de vous appeler et de vous forcer à paraître sur la scène, vous qui n'avez jamais paru à aucune de vos pièces.

— Tant pis, car je ne paraîtrai pas encore cette fois-ci.

— Vous paraîtrez, Sedaine, vous paraîtrez!  
— Non! non!  
— Quand je vous le dis....  
— Eh bien! morbleu! supposons que je paraisse.  
— Eh bien! Sedaine, vous ferez les saluts d'usage.

— Je les ferai ou je ne les ferai pas.... je m'avancerai et je dirai au public: « Vous voulez me voir, me voilà; mais que savez-vous si je n'ai pas chargé deux cents personnes de m'appeler? »

Sedaine l'aurait fait comme il le disait. *Guillaume Tell*, si oublié aujourd'hui, alla aux nues. On appela Sedaine à grands cris, mais Sedaine ne parut pas; — et ce ne fut qu'à minuit, sur les ordres réitérés du commissaire de police, que le public se décida à évacuer la salle.

*Le Philosophe sans le savoir* sera joué avec de notables changements, paraît-il. La Comédie-Française a retrouvé dans ses archives la première version de Sedaine, car on sait que celui-ci dut apporter quelques modifications à son œuvre, dans les parties qui traitent du duel, sur les observations du lieutenant de police. Ce sera donc une représentation infiniment intéressante, à tous les égards.

Les nouveautés dramatiques de la semaine ne sont représentées que par une comédie en deux actes au Vaudeville: *la Dame aux lilas blancs*. Une dame, on sait ce que cela veut dire aujourd'hui, depuis *la Dame aux camélias*. Nous sommes loin de *la Dame des belles cousines*, du comte de Tressan, et de *la Dame du lac*, de sir Walter Scott. Que de dames en littérature depuis une trentaine d'années seulement! C'est d'abord, dans le roman, *la Dame aux perles*, d'Alexandre Dumas fils, et *la Dame à la plume noire*, de Jules Noriac; — puis, au théâtre, *la Dame de la Halle*, *la Dame de Montsoreau*, *la Dame aux trois couleurs*, *la Dame aux jambes d'azur*, *la Dame d'en face*, *la Dame de Cœur-Volant*, *la Dame pour voyage*, etc.

*La Dame aux lilas blancs* s'appelle Rosannah et est d'origine indienne. Elle fait métier à Paris de dévorer des petits jeunes gens et même des gens mariés. Elle a déjà commencé à entamer le peintre André, lorsque la femme de celui-ci s'interpose à temps et finit par lui faire lâcher prise. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

L'administration du Vaudeville a fait jouer les deux rôles de la dame et de la femme mariée par une seule actrice, — non dans une idée d'économie, — mais par esprit d'originalité. Cette actrice a nom M<sup>lle</sup> Melvil, et elle paraît posséder les premières notions de son art.

CHARLES MONSELET.

## CHRONIQUE MUSICALE

Le sultan de Zanzibar à l'Opéra. — Concours du Conservatoire.

MAINTENANT que le sultan de Zanzibar est parti on pourrait dresser le menu exact des plaisirs qui lui ont été offerts dans la joyeuse ville de Paris. Ce serait un document à conserver, une sorte de guide-âne qui, révérence parler, servirait aux entrepreneurs de fêtes lors d'une occasion prochaine et semblable.

Pourtant il y aurait peut-être bien à redire sur cette liste de divertissements variés. Quand j'y pense, je ne suis pas sûr du tout que ce sultan, coutumier des « fêtes de l'Orient, » ait compris quelque chose à celles de l'Occident.

Il a, par politesse, souri dans les moments voulus et distribué à plusieurs des poignées de main, qui sont, paraît-il, les décorations de son pays. Mais je crois que vous l'avez bien ennuyé en l'accablant de plaisirs qui devaient être pour lui des énigmes.

Sa Hautesse cachait une mélancolie grise sous des dehors réjouis. Elle était particulièrement atteinte de nostalgie. Il lui a fallu par deux fois aller faire visite aux zèbres du Jardin d'acclimatation qui, dans leur langage de zèbre, lui parlaient de la patrie absente; et on l'a vue accoster dans la rue tous les nègres qu'elle rencontrait.

Les reporters qui ont observé de près notre hôte musulman ne l'ont vu rire qu'une fois, mais là de bon cœur. C'était au Cirque, où l'on a fait travailler devant lui des virtuoses-acrobates qui jouent du violon en faisant le saut périlleux.

Et quand ce tableau bizarre a été bien fixé dans son esprit, on l'a mené à l'Opéra. Son désenchantelement a été grand; d'aucuns prétendent même qu'il s'est plaint de ce que les musiciens de l'orchestre ne savaient pas leur métier, parce qu'ils ne faisaient point de culbutes, et que c'était vraiment en prendre trop à leur aise que de rester assis en jouant du violon.

Du reste, cette représentation de gala a failli tourner à l'ironie. On avait annoncé le troisième acte de *la Juive* dont le divertissement figure une bonne râclée donnée à un prince arabe. Pour une

fois, passe. Mais après devait venir le second acte de *la Source*, où l'on voit un pacha habillé à la mode de Zanzibar, et qui est houspillé de la belle façon.

L'Opéra n'avait pas mieux trouvé en 1829, lorsque, voulant fêter le roi de Naples, il lui avait donné *la Muette de Portici*.

Bref, la représentation offerte l'autre soir au sultan était composée du troisième acte de *la Juive* et du ballet de *Coppélia*, qui remplaçait *la Source*.

C'est égal, je suis toujours effrayé du charivari d'idées qui doit se faire dans le cerveau d'un Africain ou d'un Asiatique qu'on mène pour la première fois à l'Opéra. Tout ce qui se voit et s'entend là doit prendre pour lui un sens extraordinaire.

Je m'imagine que si quelqu'un demandait à ce pauvre ébloui: Quels sont les gens qui s'amusez ici? il désignerait sans hésiter ceux qui se meuvent librement sur les planches.

Quant aux spectateurs, il ne doit pas pouvoir s'expliquer tout d'abord pourquoi ils sont là et ce qu'ils y font. Son œil non accoutumé aux aspects que présente un peuple civilisé ne saisit certainement pas ce qu'il y a de joyeux chez ces messieurs tout de noir habillés.

Dans sa naïveté, qui n'est peut-être qu'un excès de bon sens, il se dit: Ceux-là ont commis quelque méfait, et ils ont été condamnés à cinq heures de stalle!

C'est pour aggraver leur supplice qu'on les a revêtus d'un costume sombre et incommode. Puis on les a rangés en vue d'une estrade où quelques citoyens plus sages se livrent à divers jeux, en compagnie de citoyennes évidemment très-méritantes. Le spectacle du bonheur d'autrui n'est-il pas dans tous les pays une véritable affliction?

La surveillance des condamnés est dévolue à des gardes-chiourme, appelés placeurs en français, et qui ont contracté une certaine rudesse de langage au milieu de leurs pénibles fonctions. J'ai remarqué qu'ils abusaient parfois de leur autorité pour dépouiller de leurs palétoles les malheureux prisonniers.

N'est-ce pas là le monologue que doit tenir un Africain qui assiste pour la première fois à la représentation de nos ballets?

Et je crois n'avoir point chargé les couleurs de ce tableau psychologique. Toutes les berluës sont possibles. Est-ce qu'un soir je n'ai pas eu pour voisin de stalle un chrétien qui prenait le ballet de *Giselle* pour la continuation des deux premiers actes de *Lucie de Lamermoor*!

— Tiens! s'exclama mon quidam, au moment où commençait la pantomime, ils ne disent plus rien!  
— Croyez qu'ils n'en pensent pas moins.  
— Pourtant, Lucie ne peut pas en rester là...  
— Lucie! quelle Lucie?... On dirait que vous arrivez de Zanzibar par le dernier steamer!  
— Non, monsieur: je suis des Deux-Sèvres!

— Les concours du Conservatoire (classes vocales) auxquels nous venons d'assister nous ont paru si peu différents de ceux des précédentes années, que ce ne serait pas la peine d'en parler. Nous y avons constaté, comme toujours, cette ardeur juvénile, ces promesses de talent qu'on ne manque pas de rencontrer chez des artistes frais émoulus de la classe, et qui viennent pour la première fois regarder le public en face.

Nous pourrions nous plaindre de la monotonie de ces petites fêtes. Mais cela nous siérait mal, à nous qui, tous les ans, à heure fixe, rédigeons les mêmes cahiers de doléances sur le Conservatoire... Oh! nous n'y mettons point d'acrimonie, car nous savions apprécier ce que vaut, en somme, une école qui, depuis quatre-vingts ans, alimente le monde musical de sujets si distingués.

Mais l'amour du bien, la passion du mieux nous force de dire que les concours du Conservatoire ne sont point réglés de façon à atteindre le but qu'on s'y propose.

Ils ont lieu à la lumière du jour; Les élèves qui y prennent part sont en toilette de ville;

L'accompagnement du chant se fait au piano. On ne peut disconvenir que de telles conditions soient peu faites pour donner une idée de ce que seront les mêmes artistes quand, selon leur métier,

ils chanteront en costume, à la lumière des quinquets, et accompagnés par un puissant orchestre.

Il y a plus, ils ne doivent pas se connaître eux-mêmes après une pareille épreuve, et ils pourront succomber sous leur propre étonnement le soir où ils mettront le pied sur les planches d'un grand théâtre. Et c'est ce qui se voit souvent; car les artistes sont si impressionnables, que la moindre des choses, une mouche qui vole, un verre de lampe qui casse, suffisent pour les troubler.

Les concours du Conservatoire, tels qu'ils se poursuivent et comportent, ont plutôt l'air de répétitions que de représentations.

Il était pourtant facile de les installer dans la salle de l'Opéra-Comique, qui eût été un terrain de manœuvre excellent. Les costumes n'étaient pas non plus difficiles à dénicher dans le magasin de ce même Opéra-Comique. Quant à l'orchestre, les éléments en sont tout trouvés dans les classes instrumentales du Conservatoire.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur ces concours, qui ne sont pas terminés au moment où cet article doit être remis à l'imprimerie. Les noms des vainqueurs, selon toute probabilité, seront ceux de M<sup>lle</sup> Vergin, de M<sup>lle</sup> Bilbaut-Vauchelet, de M<sup>lle</sup> Bilange, de MM. Couturier et Caisso.

ALBERT DE LASALLE.

SOIRÉE CHEZ M. DE LESSEPS

TOUT le monde se souvient de la charmante maison mauresque de l'Exposition universelle, mais peu de personnes savent que M. Jules de Lesseps qui l'a acquise, l'a fait planter au milieu des arbres de son parc, à Bellevue, et qu'elle est habitée une partie de l'été par M. Ferdinand de Lesseps, son frère. La cordialité et la simplicité du maître de céans, la grâce et la cordialité de sa jeune femme font de cette curieuse maison le type de l'hospitalité française. On y est tout à tous. Aussi les amis y abondent, des amis de tous les coins du monde, on en a partout, et surtout ceux à qui M. de Lesseps a ouvert les portes de l'Europe, comme l'a dit le sultan de Zanzibar à l'auteur illustre du canal de Suez, qui le félicitait de son voyage.

La fête que nous représentons était une soirée-bal en l'honneur du prince Ibrahim, gendre et neveu du khédive. Pas n'est besoin de la décrire, puisqu'on peut s'en rendre compte par notre gravure. Nous avons rencontré sous les galeries de la cour intérieure, en dehors des invités officiels, MM. Jules Sandeau, Pierre Véron, Hetzel, M. et M<sup>me</sup> Stourm, des intimes, M. et M<sup>me</sup> Cail, des voisins et un grand nombre de personnalités de distinction. Les feux, répandus un peu partout, donnaient à ces lieux déjà si pittoresques, l'aspect d'une fête en Orient, n'était la conversation et l'aménité toute française des maîtres de la maison. — L. DE B.

Toutes les semaines il paraît une livraison de la *Mosaïque*, revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays. C'est une publication très-remarquable et très-utile.

On peut s'en rendre compte, en adressant à l'administration de la *Mosaïque*, 41, quai Voltaire, à Paris, une demande de numéros spécimens, qui sont immédiatement expédiés gratuitement et franco.

BACCALAURÉATS (LÉTTRES ET SCIENCES)

Cours des vacances. Session octobre-novembre. Institution Reusse, rue Cardinal-Lemoine, 49.

Jardin d'Acclimatation — Bois de Boulogne  
Entrée : semaine, 1 fr.; dimanches, 50 cent.  
Concerts dimanches et jeudis à 3 heures.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour café à l'eau, café au lait, mazagran, crèmes, bombons glacés, etc. Prix 1 fr. 60. Caïan, 67, r. Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

MARIAGES RICHES 14, rue Mauberge, Paris, 1 h. à 5 h. Vve GUYOT.

GOUPIL ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS-IMPRIMEURS,  
rue Chaptal, 9, Paris.

SALON DE 1875

Reproductions photographiques des principaux ouvrages exposés au Palais des Champs-Élysées par les artistes vivants.

QUINZIÈME LIVRAISON

H. de Callias : *la Mar yre byzantine*. — A. Charnay : *l'Arrière des bateaux de pêche*. — F. Cormon : *Mort de Ravanna*. — F. Diéudonné : *Hu-Gadarn*. — P.-P.-L. Glaize : *Une conjuration (Rome)*. — A.-A. Grellet : *Saint Bernard et Guillaume d'Aquitaine à Parthenay*. L. Herrmann : *A bout d'arguments*. — J. A. Mazerolle : *Minerve et Neptune*. — P. d'Ényay : *Portrait de M<sup>lle</sup> M. M...* (buste marbre). — C. Vignon : *Daphné* (statue terre cuite émaillée).

SEIZIÈME LIVRAISON

T. Chartran : *Angélique et Roger*. — G.-A. Chassevent : *Morie sort du tombeau*. — C. Landelle : *L'Ange des douleurs*. — L. Priou : *Derniers moments de saint Jean*. — P. Sadée : *Après le départ*. — E.-R. Thirion : *Saint Sébastien, martyr*. — J. Verhas : *le Pot cassé*. — R. Wyhe : *Chiffonnier et marchand de faïence dans le Finistère*. — E. Fremiet : *Jeanne d'Arc* (statue plâtre). — M. de Vasselot : *Honneur à nos morts!* (bas-relief en plâtre).

MODE DE PUBLICATION :

(Deux éditions de formats différents seront publiées simultanément.)

- 1<sup>o</sup> ÉDITION GRAND IN-FOLIO, publiée par planches séparées, au prix de 6 ou de 10 fr. la planche.
- 2<sup>o</sup> ÉDITION PETIT IN-FOLIO, publiée par livraisons de 10 planches, au prix de 10 fr. la livraison.

CACHEMIRE DE L'INDE de Robes, seul dépôt en Europe. Union des Indes, 1, r. Auber.

NATATEUR BREVETÉ S. G. D. G. SÉCURITÉ  
Costume pour bains et sauvetage, se met sur ou sous vêtements. Laurent, 4, rue Mathis et 83, rue Lafayette.

SOURCE MORNAY CHATEAUNEUF  
Eaux de table et de régime par excellence.  
Restaurants, pharmacies, dépôts d'eaux minérales.

VIANDE-FER-QUINA  
Contre la CHLOROSE et l'ANÉMIE, rien n'est supérieur au  
VIN FERRUGINEUX AROUD et à la VIANDE  
Pharmacie AROUD, à LYON. Prix : 5 fr. Envoi fr<sup>o</sup> par 3 bouteilles.

THÉ DE L'EXPOSITION

Si renommé, 6 francs la Boîte

RUE DU QUATRE SEPTEMBRE, 18, PARIS

Pour remplacer la flanelle, employer le  
NATTÉ HYGIÉNIQUE  
Chez Daniel, chemisier, 38, boulevard des Italiens.

CORS

Guérison instantanée par l'emploi des limes chimiques américaines de Mourthé. Brev. s. g. d. g. 9 fr. VIARD, 2, place du Palais-Royal.

Voulez-vous être toujours JEUNE ET BELLE

Employez la *Veloutine Viard* perfectionnée  
Sans altérer la peau, elle donne au teint  
éclat, fraîcheur et velouté de la jeunesse.  
3 fr. 50 — 6 fr. et 10 fr. la boîte  
2, place du Palais-Royal et dans les bonnes maisons  
à Londres, 72, Brompton Road S. W.  
à Bruxelles, M<sup>on</sup> Gréville, 21, Montagne-de-la-Cour.

FÊTES BRAPPEAUX, OUFILAMMES DISTRICTION PRIX  
IMPRIMÉS OR DEP. 1 F. POUR DE Catalogue n<sup>o</sup>. Blais R., fab., 74, rue Bonaparte. Paris.

EAU DE ZENOBIÉ SEULE PARFAITE P<sup>o</sup> RÉTABLIR LA COULEUR DES CHEVEUX SEGUIN, 3, r. Huguier, Bordeaux. Paris : THOREL, 17, r. de Buci, FAX, 9, r. de la Paix.

PÂTE ÉPILATOIRE perfectionnée, enlevée instantanément tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Pr. 10 fr. PARFUMERIE DUSSEY, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1<sup>er</sup>. PARIS.

L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE

PAR M<sup>mes</sup> FABRE ET GENTILHOMME

Nouvelle méthode d'enseignement à l'usage des mères de famille et des maisons d'éducation, paraissant par livraisons tous les dimanches.

Cette publication est indispensable aux institutrices et aux mères de famille qui veulent surveiller elles-mêmes l'éducation de leurs enfants. Elle indique, jour par jour, la distribution du travail, les leçons à apprendre, les livres à consulter. Avec cette méthode, fruit d'une longue expérience, les progrès obtenus par M<sup>mes</sup> Fabre et Gentilhomme sont vraiment extraordinaires.

Les cours sont gradués, selon les différents âges. Pour éviter les redites et les répétitions inutiles, l'éducation dans la famille publie trois séries de cours différents auxquels on peut s'abonner séparément. Chaque cours forme, chaque dimanche, une livraison complète.

Le Cours primaire et le Cours élémentaire réunis coûtent 12 fr. par an (52 livraisons rendues franco). Pour six mois (26 livraisons), 6 fr.

Le Cours secondaire coûte 12 fr. par an (52 livraisons), et 6 fr. pour six mois (26 livraisons).

Le Cours supérieur coûte 12 fr. pour l'année (52 livraisons), et 6 fr. pour six mois (26 livraisons).

La première livraison de chacun de ces cours a paru le 1<sup>er</sup> octobre 1874. On peut faire remonter l'abonnement à cette époque, pour avoir ainsi le cours complet.

Envoyer le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste à l'ordre de M. Bourdilliat, administrateur, 13, quai Voltaire, à Paris. — Avoir soin de bien désigner le cours que l'on désire recevoir.

Pour éviter

L'HUMIDITÉ DES CONSTRUCTIONS

BRIQUES IMPERMÉABLES INJECTÉES  
Brevetées s. g. d. g.  
BRIQUES DE VAUGIRARD ET DE BOURGOGNE  
1<sup>re</sup> marque  
CESSION DE LICENCES  
Ch. SEBILLE, 6, quai de Billy  
PARIS

PLUS DE CHUTE DE CHEVEUX  
SÈVE JAPONAISE

Cette préparation, d'un parfum agréable, prévient et arrête la chute des cheveux occasionnée par suite de couches ou de maladies. Elle nettoie la tête. Son usage journalier empêche les cheveux de blanchir et leur donne de la souplesse.

PRIX du flacon avec brosse, 6 fr.

VIARD \*, 2, place du Palais-Royal

Annonces de MM. les Officiers ministériels

Etude de M<sup>e</sup> LEON MASSE, avoué à Paris, rue Gaillon, n<sup>o</sup> 14.

VENTE sur licitation, en l'audience des criées de la Seine, le samedi 7 août 1875, à deux heures de relevé, en quatre lots, de :

1<sup>o</sup> MAISON à Paris; DAMES, 102.  
Mise à prix : 30 000 fr.

2<sup>o</sup> MAISON à Paris, rue LEBOUTEUX, 5.  
Mise à prix : 30 000 fr.

3<sup>o</sup> TERRAIN à Levallois-Perret, route de la Rivolte, 181.  
610 mètres. — Mise à prix : 1 000 fr.

4<sup>o</sup> PIÈCE DE TERRE à Saint-Ouen,  
chemin des Carreaux.  
600 mètres. — Mise à prix : 500 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>es</sup> Mas e. Lesage, Postel-Dubois, Marquis, Bourgoïn, Langeron et Paul Roche, avoués à Paris.

Les Annonces et Insertions sont reçues  
chez MM. L. AUDBOURG et C<sup>o</sup>, 10, place de la Bourse,  
et dans les bureaux du journal.



PAU. — Jeu du Polo dans la plaine de Bihères. — Retour du Polo, défilé sur la place Grammont. — (Dessin d. M. Ferdinandus, croquis de M. Legié Provançal.)

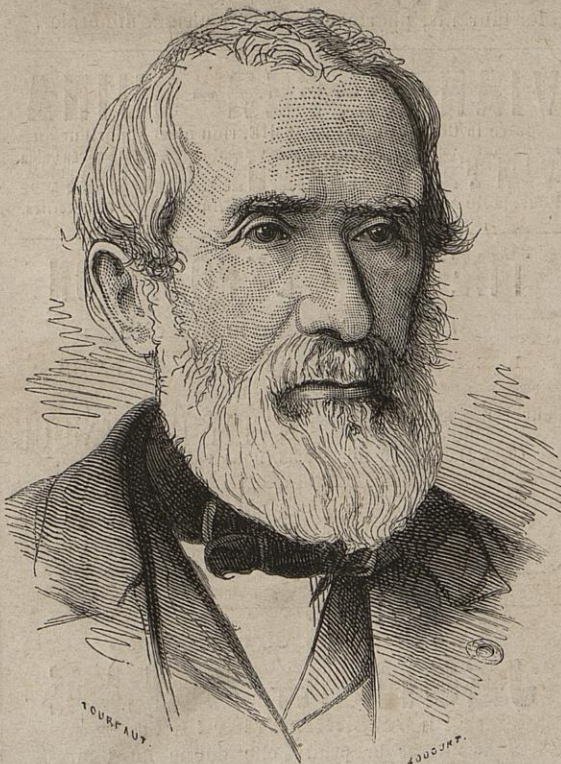
M. LABROUSTE

L'architecte Pierre-François LABROUSTE est mort à soixante-quatorze ans.

Frère de l'ancien directeur du collège Sainte-Barbe, il était né à Paris le 11 mai 1801. Au sortir de Sainte-Barbe, il entra dans les ateliers de Vaudoyer et d'Hippolyte Lebas, et, en 1819, à l'École des Beaux-Arts.

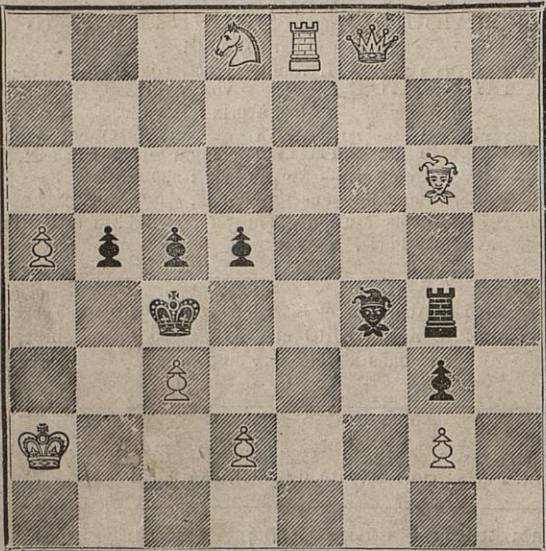
Il remporta le second prix d'architecture au concours de 1821, le prix départemental en 1823 et le grand prix en 1824. A son retour de Rome, il surveilla comme inspecteur, sous M. Duban, les travaux du nouveau palais des Beaux-Arts, fut nommé (1838) architecte de la bibliothèque Sainte-Geneviève, dont il dirigea plus tard la construction, organisa (1840) les funérailles de Napoléon I<sup>er</sup>, construisit l'hospice de Lausanne, la prison cellulaire d'Alexandrie, le collège préparatoire de Sainte-Étienne-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses.

En 1847, il remplaça Visconti aux bâtiments de la Bibliothèque nationale dont il poursuivit la construction et entra à l'Institut.



M. Labrouste, architecte récemment décédé. (Photographie Truchelut.)

PROBLÈME N° 568, COMPOSÉ PAR M. S. GOLD



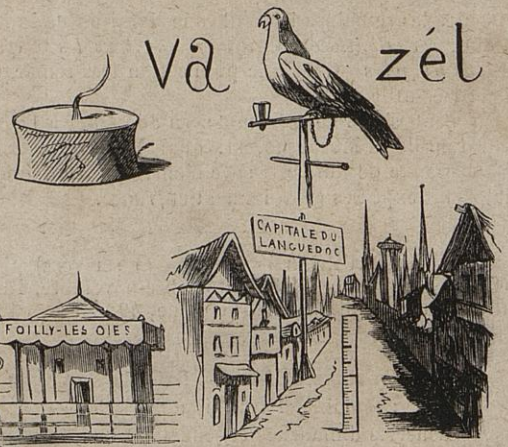
Les Blancs font mat en trois coups.

- Solution du problème n° 566.
- |  |                      |
|--|----------------------|
| 1. D 1 FD  | 1. R pr. T (Var.)    |
| 2. C 3 FD, échec   | 2. R 3 D             |
| 3. D 5 CR  | 3. <i>ad libitum</i> |
| 4. D pr. PR, ou 6 F, ou C 4 R, suivant le coup joué par les Noirs, échec et mat. |                      |
- (A)
- |                          |            |
|--------------------------|------------|
| 2. T 5 FD                | 1. P 5 CD  |
| 3. D 1 CD, échec         | 2. P pr. P |
| 4. D 1 TR, échec et mat. | 3. P 6 D   |

- (B)
- |                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| 2. T 5 F                       | 1. P 6 FD            |
| 3. C pr. PF, échec             | 2. P pr. P           |
| 4. D 3 R ou 1 D, échec et mat. | 3. <i>ad libitum</i> |
- (C)
- |                           |            |
|---------------------------|------------|
| 2. D 1 T, échec           | 1. P pr. P |
| 3. D 1 CD, échec          | 2. R 6 D   |
| 4. T pr. P, échec et mat. | 3. R 7 D   |

Solutions justes : MM. L. de Croze; un amateur, à Limoges; Kassiope; Quéval; Robier, à Mayet de Montagne. PAUL JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Le premier, Louis XI porta le surnom de roi très-chrétien.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ.